

Cela se confirme

Une dépêche à la *Gazette* de ce matin rapporte que les conclusions du récent rapport Galt contre M. Rogers sont embarrassantes à la fois pour celui-ci et pour le premier ministre, surtout pendant cette période de reconstruction du cabinet. En d'autres termes, la *Gazette* annonce à ceux qui savent lire entre les lignes le débarquement imminent du ministre des Travaux publics. Il démissionnera sous couleur de venger d'abord son honneur politique, mais en réalité parce qu'il est une menace au parti conservateur et que celui-ci ne saurait affronter les élections en ayant comme un de ses chefs un homme aussi notoirement compromis. Qu'est-ce que les gens penseraient, en Angleterre, de ce subit débarquement, puisque M. Rogers vient à peine d'en arriver et qu'il y a péroré et parlé au nom du peuple canadien?

LETTRES AU
"DEVOIR"

Nous ne publions que des lettres signées, ou des communications accompagnées d'une lettre signée, avec adresse authentique.

Les correspondants anonymes s'engageront au papier, de l'encre, un timbre-poste, et à nous une perte de temps, s'ils veulent bien en prendre note définitivement.

POUR OU CONTRE
LE QUEBEC

Que penser du Québec et de la province de Québec après ce qui s'en est écrit depuis quelques semaines. Tout simplement que l'un ou l'autre se dit ou se disent.

Ni les arguments de M. l'abbé Roy, ni ceux de M. l'abbé Blanchard, pas plus que ceux d'Aubert, ne forcent notre assentiment. Les règles posées par ces doctes personnages souffrent une foule d'exceptions. Aux analogies de l'abbé Blanchard s'opposent d'autres analogies. Le pays de Gaux, qui semble cher à l'abbé Roy, se voit entouré d'un groupe de compagnons qui se font tous précéder de l'article.

Y a-t-il en grammairerie, une loi qui régit l'emploi de l'article avant un nom de ville qui a été donné à une région ou une province? Nous ne le croyons pas. Les Français là-dessus n'en prennent qu'à leur aise. Ils écrivent indifféremment, selon les exigences de la phrase, le Hanovre, le Brunswick, ou le duché de Hanovre, de Brunswick; le grand duché de Luxembourg ou le Luxembourg; de même le Schleswig, l'Oldenbourg. On dit toujours le Maroc, le Cameroun, la République de ou du Nicaragua, la Guinée, la Yunnan, le Haïti, et tous les autres Noms de la Chine. Pourtant, ce sont là des noms de villes tout autant que de territoires, et ils acceptent l'article sans scrupule.

De tout cela, quelle est la conclusion? C'est que les grammairiens doivent se taire. L'usage est l'arbitre des langues. Horace nous en avertisse dès longtemps. Nous pourrions argumenter, remuer force bouquins; rien n'y fera.

"Où l'usage prévaut nulle raison n'est bonne."

La langue française aime ces libertés. C'est au bon goût, à l'oreille, au génie français de se prononcer et de garder avec amour la province de Québec.

CASTELNEUF.

TERRIBLE OURAGAN
AUX ETATS-UNIS

PLUSIEURS VILLES DE L'ILLINOIS, DU KANSAS ET DU TENNESSEE SONT PARTIELLEMENT DETRUITES. — 175 PERSONNES TUEES.

Matton, Ill., 28. — Un terrible ouragan a semé la mort et la ruine, samedi, dans les régions de Shelby, Coler et Clark; les villes de Matton, Charleston, Andate, Dublin, South Dyersburg et Indiana ont particulièrement été ravagées.

Les pertes de vie dépassent le nombre de 250; plus de 1,700 personnes ont été blessées. Les pertes matérielles se chiffrent par millions. Plus de 1,000 maisons ont été détruites et des centaines de bestiaux ont été tués.

Vers deux heures, samedi, à Matton, la chaleur était accablante. Il n'y avait pas le moindre vent. En quelques minutes, la ville fut plongée dans les ténèbres. Des milliers de gens, pris d'une panique, couraient, affolés, dans les rues, se réfugiaient dans les caves, cherchant un abri. Tout à coup, deux gros nuages se rencontrèrent au-dessus de la ville et l'ouragan s'abattit et dura trois minutes; ce fut terrible. Plusieurs maisons furent enlevées du sol et transportées plus loin; les toits sautaient et allaient s'abattre dans les rues et dans les champs; plusieurs résidences furent réduites en pièces; des vitres volaient en éclats; des arbres furent déracinés, ce pendant que plusieurs personnes mouraient ensevelies sous les décombres.

Les ambulances se mirent à l'œuvre sans retard. Les hôpitaux furent bientôt remplis de blessés, il fallut convertir les églises et les salles publiques en autant d'hôpitaux. Pendant ce temps, des équipes d'ouvriers retiraient les blessés de sous les ruines. Des mères affolées cherchaient leurs enfants dans les débris.

D'après des rapports on voit que 496 édifices ont été démolis, 8,000 personnes sont sans abri dans les districts ravagés.

Vendredi, l'ouragan passait dans le Kansas; samedi c'était dans l'Indiana, l'Illinois et plusieurs parties du Tennessee. Dans tous ces districts ne se voit plus que des ruines. Matton est la ville qui a le plus souffert, jusqu'à date, sur une population de 10,000, 54 ont été trouvés morts et 500 blessés, les dommages sont de \$2,000,000.

A Andate, Kas., 26 tués; Dublin trois tués, 17 blessés; à Blytheville, 9 tués et plusieurs blessés.

N'hésitez pas trop
longtemps

ou vous laissez les meilleures occasions vous échapper. L'expansion de la partie aristocratique des faubourgs de l'ouest de Montréal, se renouvelle aujourd'hui le long des bords de Lac, et il y a maintenant des occasions de devenir acquéreur d'un chalet qui ne se représenteront pas.

A vous d'en profiter. Pensez-y: une maison à vous pour \$100 au comptant et de \$22.50 à \$50.00 par mois, valant de \$2,500 à \$5,000. Demandez "Thrift" ou vous trouverez représentés plusieurs de ces magnifiques demeures.

MARCEL TRUST COMPANY
180 B. JACQUES
MAIN 3791.
33ème année. Actif: plus de \$4,000,000

MAISONNEUVE FAIT
VALOIR SES BEAUTÉS

M. JEREMIE DECARIE FELICITE LES AUTORITES MUNICIPALES DE NOTRE VOISINE DE LEUR ESPRIT D'ENTREPRISE ET REND HOMMAGE A L'ENERGIE DES NOTRES UNE FOIS QU'ILS SONT DECIDES A REUSSIR — UNE "JOURNEE" SUPERBE.

"J'ai foi dans l'énergie des nôtres, une fois qu'ils sont décidés à réussir. Comme nos ancêtres, vous avez bâti bon et durable parce que, comme eux, vous êtes venus ou nés dans ce pays pour y rester".

M. Jérémie DECARIE.

"Il me semble que les citoyens de Maisonneuve ne savent pas se défendre. Puisque les revenus de votre ville sont exclusivement des revenus ouvriers, que ne les faites-vous remarquer à vos détracteurs?"

M. Joseph VERSAILLES.

Ces deux expressions d'opinions du ministre provincial et du maire de Montréal-Est semblent assez bien résumer, croyons-nous, les deux grandes parties de la manifestation qu'on a convenu d'appeler la "Journée de Maisonneuve". L'esprit d'entreprise des autorités municipales de notre voisine mérite certes d'être félicité: on a voulu faire connaître à l'étranger et surtout à l'indifférent les beautés, comme emplacements et comme édifices, que renferme cette ville industrielle et manufacturière, et on a parfaitement réussi. La promenade à travers les rues de la ville et la visite aux différentes places publiques a été, de l'avis même des visiteurs de Montréal, presque une révélation.

Comme au jour des grandes fêtes nationales, Maisonneuve avait hier un aspect des plus gai: banderoles et drapeaux claquaient à la brise. Partout, dans les rues, aux places publiques et sur les boulevards, la foule circulait, nombreuse et joyeuse, pendant que les tout-jeun, par centaines, de leur corne d'éclairage, la forçait à leur livrer passage.

LES INVITES

Le gouvernement provincial était représenté par M. Jérémie Decarie, la ville de Montréal, par son maire suppléant, l'échevin Denis. Se trouvaient aussi au nombre des invités: MM. J. W. Lévesque et W. Reed; les maires J. Baubien, d'Outremont; J. A. Leclair, de Verdun; A. Thibaut, de Longueuil; J. Versailles, de Montréal-Est; A. Brosseau, de Montréal-Nord; J. V. Charbonneau, de la Pointe-aux-Trembles; MM. J. A. Vaillancourt, Achille Bergevin et Ludger Gravel; les échevins E. Larivière et A. Dubéau; Victor Lévesque, W. A. Baker, C.R., C. Robitaille, B. Wilson et Léon Gagnon, Du-chastel de Montreuil, O. Gingras, le nouveau président de l'Association des bouchers, l'abbé Bourassa et l'abbé Falardeau, curé et vicaire à Saint-Clement de Viauville, et nombre d'autres personnages de marque.

LA PROMENADE

A deux heures et demie précises, le défilé s'ébranla: en tête venait le chef de police Marchessault, suivi de la voiture du maire Lévi Tremblay et M. Jérémie Decarie, secrétaire provincial, député de Maisonneuve, et son représentant Sir Lomer Gouin, empêché. Dans d'autres voitures suivaient les invités d'honneur, Son Honneur le maire de Montréal, représenté par l'échevin Denis, l'échevin Dubéau, l'échevin Larivière, les maires d'Outremont, de Verdun, de Montréal-Nord, de Montréal-Est, de Montréal-Sud, de Longueuil, etc.

Le cortège visita successivement les ateliers de la ville, rue Orféus, la station de pompes No 2, rue Ontario, le marché public, Boulevard Morgan, la station de pompes No 1, rue Notre-Dame, le bain public, boulevard Morgan, puis gagnant la rue Sherbrooke, les invités assistèrent à une parade des appareils à incendie, appelés par l'alarme sonnée à l'avertisseur 55.

L'arrivée sur le haut du plateau de la brigade des pompiers ayant à sa tête le chef Marchessault, le sous-chef Comtois et tous les appareils automobiles et à chevaux souleva les applaudissements de la foule. Vintrent au retour défilé tous les autres services de la ville.

REVENANT DE LA RUE SHERBROOKE, le cortège fit le parcours de la ville et se rendit à l'hôtel de ville où eut lieu la dislocation.

COMME NOS ANCIETRES

M. Jérémie Decarie, obligé de quitter la fête, ses occupations l'appelaient ailleurs, adressa quelques mots aux délégués réunis dans l'entrée de l'hôtel de ville.

"J'ai vu de belles, bonnes et solides choses à Maisonneuve, dit le ministre". Puis félicitant la ville de ses progrès: "J'ai foi, ajouta-t-il, dans l'énergie qui caractérise les nôtres quand une fois ils ont entrepris quelque chose. Vous avez voulu faire quelque chose d'artistique, j'en suis orgueilleusement content. Vous avez voulu, comme nos pères, construire pour y rester. Vous avez construit beau et solide".

M. Decarie termine en conseillant à tous, et surtout aux échevins, de ne pas trop se dénigrer les uns les autres, de ne pas faire le mal pour le mal, il faut s'aider pour le bien commun. Ce sont les jours de la bonne entente, qu'il y en ait beaucoup entre les échevins de Maisonneuve, ceux de l'Est, de l'Ouest, tout pleins de bonne volonté et la bonne volonté c'est la garantie du succès de demain.

AU CLUB CHAMPETRE

Il était près de six heures quand les délégués, précédés par le chef Marchessault, se dirigèrent vers le club Champêtre, par la rue Onta-

rio et la rue Notre-Dame. Devant l'académie Roussin, à la Pointe-aux-Trembles, la fanfare de l'institution fit retentir l'air de sa joyeuse harmonie; on s'était rendu en effet jusqu'aux limites de la Pointe-aux-Trembles pour revenir au club Champêtre aux acclamations de la foule populaire, qui avait artistiquement décoré ses demeures pour la circonstance.

On a dit que Maisonneuve savait "aussi bien recevoir que bâtir", et c'est vrai: la plus franche hospitalité attendait les visiteurs au club. Pendant tout le banquet un orchestre égrenait ses notes joyeuses à l'entrée de la salle.

Quatre cents convives avaient pris place autour de tables magnifiquement décorées, servies d'une délicieuse manière et très substantiellement pourvues des mets les plus succulents, dignes de l'approbation des plus fins gourmets.

Remarqués à la table d'honneur, aux côtés du maire de Maisonneuve, MM. J. W. Lévesque, Walter Reed, J. A. Leclair, maire de Verdun; Emery Larivière, représentant la ville de Montréal; Hubert Desjardins, Rosaire Prieur, H. Williams, de chez Vickers & Cie; Achille Bergevin, Jos. Versailles, maire de Montréal-Est; Léon Gélinas, Clément Robitaille, Victor Lévesque, président du club Champêtre; Octave Germain, Oscar Lalonde, J. A. Gagnon, Jos. Hinton, E. Lavoie, E. Flamand, J. A. Brosseau, maire de Montréal-Nord; C. Cleary, général de la Banque de Montréal, succursale de Maisonneuve; John York, gérant de la raffinerie St-Laurent; J. C. Taylor, Albéric Lemay, Arthur Sicard.

Au début du banquet, l'échevin Léon Gélinas, l'organisateur principal de cette fête, donna connaissance des lettres d'excuses, venant de la part des personnes suivantes: Sir Lomer Gouin, Dr S. Boucher, directeur du bureau d'hygiène de Montréal; Zéphirin Hébert, président du Board of Trade de Montréal; Peter Bercevic, c.r., député de St-Louis; P. R. Miller et H. Deiver, de la Canadian Vickers, Limited; M. H. Williams; J. Graham Bros, courtiers; Hansson Bros, courtiers; Eugène Beau, ancien échevin; E. Bellefleur, ancien échevin.

LES SANTES

Une gaieté de bon aloi ne cessa de régner pendant tout le banquet. L'heure des toasts arriva, le président leva aussitôt son verre à la santé du Roi, puis ce fut le tour de la Province, toast porté par M. W. Reed, auquel répondit M. J. W. Lévesque par un pompeux éloge du "gouvernement national de Sir Lomer Gouin".

Parlant ensuite des questions graves qui s'agitent en ce moment, le député de Laval prêcha le calme. "Le meilleur moyen, dit-il, de faire triompher notre cause, c'est de rester respectueux des lois établies; faites connaître aux gouvernements ce que vous désirez, mais faites-le avec intelligence".

La ville de Montréal fut saluée par M. C. Robitaille, et M. E. Larivière répondit à ce toast en qualifiant Maisonneuve de "salon de la métropole du Canada". Il recommanda aux autorités municipales de notre voisine d'être prudentes. "Je crois, dit-il, qu'on a fait un peu d'extravagance".

Comme M. Lévesque avait quel que peu piqué M. Larivière au sujet des ponts Vian et Lachapelle, le leader du conseil de Montréal crut devoir lui répondre du tac au tac en lui faisant à son tour de petites malices, qui ont fort amusé les convives.

Le toast des villes sœurs avait été porté par M. R. Prieur: M. Versailles y répondit en reprochant aux citoyens de Maisonneuve de se laisser discréditer sans raison. "Quand on critique votre administration, dit-il, on oublie tout que Maisonneuve n'est ni Outremont ni Westmount, et que parlant elle n'a pas les mêmes revenus: là ce sont des millionsaires qui sont les contributeurs; ici, ce sont des ouvriers".

Le maire de Montréal a aussi fait remarquer le progrès rapide de cette municipalité, on l'an dernier, il s'est construit plus de logements que sur tout le reste de l'île de Montréal.

M. Versailles suggère en terminant que Maisonneuve suive les exemples de certaines villes françaises, telles qu'Angers, et fonde un syndicat d'initiative afin de se faire connaître de plus en plus à l'étranger.

Les autres santés furent celles des invités, de Maisonneuve, des manufacturiers et de la presse.

M. L. Gélinas, président du comité des finances de Maisonneuve, en répondant au toast de cette ville, a surtout appuyé sur la nécessité où se trouve notre voisine d'avoir des communications encore plus faciles avec Montréal: il a exprimé l'espoir de voir s'ouvrir au plus tôt la rue Sherbrooke dans le quartier Longue-Pointe. M. Versailles avait aussi exprimé le même souhait quelques instants auparavant.

Pendant que le chant de "O Canada" retentissait, vers les minuit, dans la salle du banquet, tous les convives s'apprêtèrent à retourner à leur "home", encore tout émerveillés de ce qu'ils avaient vu et bien décidés, comme M. Gélinas, l'organisateur de la journée, le leur avait demandé, de faire part de leurs impressions à leurs amis.

Vous ne lisez pas le NATIONALISTE? Vous ignorez donc toutes les nouvelles du samedi après-midi et du samedi soir.

FAITS - MONTREAL

VOLEUR TUÉ
PAR UN AGENT

APRES UNE LONGUE COURSE A L'HOMME, L'AGENT DE POLICE GALE, TIRE SUR UN NOMME McDERMOTT, DETROUSSEUR DE GRAND CHEMIN, ET LE TUE.

Samedi soir tout un émoi a été causé à l'angle des rues Dorchester et Anderson lorsque le policier Gale, après une chasse à l'homme qui a duré quelques minutes, a tué d'un coup de revolver un voleur de grand chemin, nommé John McDermott, 53 rue Dupré.

Samedi soir, vers 9 heures 45, une femme vint trouver le policier Gale qui était de service rue Bleury, et lui dit qu'un individu venait d'essayer de la voler. L'agent se dirigea à l'endroit que la femme lui avait désigné et aperçut l'homme en question qui était en train de dévaliser M. Edwards Neely, 306 rue Union. Gale sauta sur le voleur mais celui-ci lui glissa entre les mains et prit la fuite dans la direction de la rue Dorchester-Est. L'agent le somma d'arrêter et il tira un coup de feu en l'air. Rien n'y fit; l'homme fuyait toujours; Gale tira de nouveau mais cette fois sur l'individu, croyant l'atteindre dans les jambes. La balle toucha le trottoir et par ricochet atteignit le voleur à l'épaule et au cou. McDermott continua à courir jusqu'à l'épicerie Dominico, à l'angle des rues Dorchester et Anderson. L'épicerie était remplie de clientes qui poussèrent des cris de frayeur en voyant arriver cet homme la bouche et la figure pleines de sang. Une femme cependant garda son sang-froid, et essaya d'arrêter l'émotionniste. L'agent Gale arriva presque aussitôt. L'ambulance fut appelée, mais McDermott expira quelques minutes après son arrivée.

La victime et son père demoraient tous deux au No 53, rue Dupré. Samedi soir ils étaient sortis ensemble. A l'angle du boulevard Saint-Laurent et de la rue Dorchester, la victime quitta M. McDermott, père, et devait le rejoindre plus tard. Quelques minutes plus tard se déroula le drame que nous venons de raconter.

Le corps de McDermott a été transporté à la Morgue pour enquête.

IL MEURT DES SUITES DE SES BLESSURES.

Joseph Lafrance, journaliste, domicilié au No 11 rue Le Caron, a succombé à l'hôpital Western, hier soir, des suites de blessures qu'il s'était infligées en tombant d'un tramway en marche, à l'angle des rues Notre-Dame et Côte Saint-Paul, le matin même. Il revenait du travail dans une fabrique de munitions de Lachine quand survint ce fatal accident. Le défunt était âgé de 50 ans. Son corps a été porté à la Morgue où se tiendra l'enquête.

LE CANADA

M. BALFOUR ARRIVE À OTTAWA

IL EST L'HOTE DU GOUVERNEUR GENERAL. — RECEPTION, CET APRES-MIDI, PAR LES COMMUNES ET LE SENAT.

Ottawa, 28. — M. Arthur J. Balfour, secrétaire des Affaires Étrangères dans le gouvernement anglais, est la suite distinguée qui l'accompagne, les hôtes de son Excellence le gouverneur-général du Canada, depuis dimanche matin. Ils ont été reçus par MM. Robert Borden, George Foster, Thomas White, Edward Kemp, J. D. Hazen, Robert Rogers, T. W. Crothers et Arthur Meighen; le colonel Henderson, secrétaire du gouverneur-général, l'amiral Kingsmill, le capitaine Stephens et plusieurs autres.

Sir Cecil Spring-Rice, ambassadeur de l'Angleterre à Washington, Lady Spring-Rice, le lieutenant-général Bridges, sir Eric Drummond, le major Spender Clay, M. Dormier et l'amiral Browning faisaient escorte à M. Balfour.

A la gare Centrale, la mission fut reçue par une garde d'honneur, sous le commandement du capitaine J. A. Wilson, qui ne le quitta qu'à la porte de la St-Bartholomew's Church, où un service a été célébré. Dans l'après-midi, tous visitèrent la ville en automobile.

Aujourd'hui, à trois heures, M. Balfour sera reçu par le Sénat et la Chambre des Communes, réunis au Parlement, où il prononcera un discours. Le soir, on le fêtera à Rideau Hall, au cours d'une splendide réception. Il sera demain l'hôte du Canadian Club.

M. Balfour renfermera cet après-midi dans son discours aux Chambres tout ce qu'il réserve au peuple canadien. Il n'a donné non plus aucune entrevue.

Toronto, 28. Devant l'une des plus imposantes assemblées qu'on ait vues à Convocation Hall, l'Université de Toronto a décerné samedi après-midi à M. Arthur James Balfour, le degré de LL.L. (honoris causa).

On y remarquait, mêlés au groupe des professeurs, sir William Meredith, le président Falconer, le premier ministre, M. William Hearst, le juge MacLaren, le chancelier Burwash, sir John Hendrie, M. Falconer a parlé de tous les postes importants que cet homme d'Etat anglais avait occupés avec grand succès.

A tout ceci, M. Balfour répondit qu'il acceptait cet honneur qui lui était fait non comme une louange personnelle, mais comme une marque de respect à l'adresse de son pays.

Il parle ensuite assez longuement de l'œuvre des Universités et du grand nombre des étudiants de l'Empire et de tous les pays alliés qui ont quitté leurs salles d'études pour se précipiter sur les champs de bataille.

M. Balfour fut reçu le soir au

PETITES ANNONCES

SITUATIONS VACANTES

AGENTS DEMANDES. — Position exclusive, territoire exclusif, ouvrage facile et agréable. Les commissions payées permettent à un bon solliciteur de se faire un salaire de \$25 et plus par semaine. S'adresser à la Cie Mutuelle d'Immeubles Ltée, 706-est, rue Ste-Catherine, entre 3 et 5 heures p.m.

ON DEMANDE un bon sollicitateur pour le département des annonces d'un journal. Ecrire à J.-N. C. boîte postale 750, Montréal.

A LOUER

HÔTEL A LOUER

Magnifique hôtel situé au centre de la ville, nouvellement construit et très moderne, comprenant 60 pièces bien éclairées, chauffage à eau chaude, système d'éclairage, d'alarme et nettoyage à l'électricité, 1 lavabo dans chaque chambre, bain dans 26 d'alcôves, plancher ciré, téléphone dans chaque chambre, ascenseur automatique à l'électricité. Pour tout renseignement, s'ad. à Alex. Desmarre, 60-est, Notre-Dame.

MAISON à louer ou à vendre, parc Laval, avec eau, arbres fruitiers et beau terrain bien cultivé, à 2 minutes des chars, logement très propre. S'adresser à 2524 St-Hubert, dentiste Danais, tél. St-Louis 7166.

RESIDENCE d'été à louer au terminus des chars, au bord de l'eau, avec beaucoup d'arbres autour de la maison, magnifique grève; 4 chambres, avec passage; électricité, eau, chambre de bain, à 3 minutes des chars, en face de l'église St-Vincent de Paul.

S'adresser 2524 St-Hubert, dentiste Danais, tél. St-Louis 7166.

A VENDRE

A VENDRE, oeufs de poule de race pour incubation. S'adresser Gunn, Langlois & Cie. — Plymouth Rock barré, Leghorn, Rhode Island, Wyandotte blanche; aussi poules couveuses et pondeuses.

DIVERS

ARGENT A PRETER

J'ai A PRETER \$1,500 à \$30,000 et plus, première hypothèque, propriétés à Montréal. Aussi prêts aux fabricants, à Montréal. Conditions avantageuses. S'adresser Lebeau, 120 rue Saint-Jacques. Main 6016.

REPARATIONS de meubles de tous genres, rembourrés avec soie, matras faits, remis à neuf, plumes désinfectées. Charles Turco, 707, rue Lafontaine. Tél. Est 5896.

E. ROY
525 rue Sainte-Catherine est, entre Saint-Timothée et Amherst, près Moulin Rouge. Réparation et rapide de la mécanique, exécutées en un clin d'oeil. Appelez! Est 5526 et vos chaussures, prises à domicile, vous seront remises à neuf.

OEUVES POUR INCUBATION

La saison d'incubation arrive nous sommes prêts, avec le plus beau stock de volailles de toutes espèces, à vous offrir, Oies, Dindes, Pintades, Faisans, Pigeons, Lapins, Outardes et Canards Sauvages, Phons, Cygnes, etc. Quelques producteurs à disposition de prix très raisonnables. Poules et pondeuses de toutes races en main. Dons, Tonneaux, Emballés, Canards Pekin, Coureurs Indiens, etc. Mâles Pintades et quelques couples aussi. Oeufs de dinde, prêts à la fin du mois \$1.00 pour 10; \$5.00 pour 15. Nous avons 45 mètres dindes et des grands producteurs. Demandez notre catalogue illustré de 15 gravures indispensables aux commerçants. Ils sont par maille. Traitement spécial sur l'élevage du dindon, en français. Elevez vos propres dindes, 2500 par maille. Timbres pour informations. Envoyez nous avons tout en fait de volailles de races pures. LA FERME AVICOLE, YAMASKA, Saint-Isidore, Qué.

Mathématiques, Sciences, Lettres et Langues en anglais et en français. Préparation aux examens: brevets, service civil, etc.

Cours privés et semi-privés à termes faciles le jour et le soir

Cours de KERMENO

Directeur RENE SAVOIE, I.C. et I.E. Bachelier en arts et en sciences appliquées

238 Saint-Denis. Tél. Est 6162

près Sainte-Catherine

PROTEGES EN TOUS PAYS

PIGEON, PIGEON & DAVIS

825, Boulevard, Montréal, Main 3025

ANTIKOR LAURENCE

CURE RADICALE DES CORS

SANS EFFICACE, SANS DOULEUR

EN VENANT PARTOUT 25¢

FRANC PAR LA POSTE

A. LAURENCE, MONTREAL

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour Supérieure No 20 — Sa Majesté le Roi, demandeur, vs. Louis Blashien, défendeur. Le présent jour de juin 1917, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 1119 rue Saint-Urbain en la cité de Montréal, ont été vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. E. COUTU, I.C.S. Montréal, 28 mai 1917.

York Club, par M. William Hearst, premier ministre de la province d'Ontario, et les membres de son ministère.

POUR FAIRE LIBÉRER UN MANIFESTANT

COLLECTE, CE SOIR, AU MARCHE SAINT-JEAN-BAPTISTE.

On nous fait part qu'à l'assemblée qui se tiendra ce soir au Marché St-Jean-Baptiste, les orateurs en appelleront à la générosité de la foule pour obtenir la mise en liberté de l'ouvrier Frank Blanchard, condamné la semaine dernière par le recorder Semple, à \$100 d'amende ou six mois de prison pour avoir voulu délivrer un des siens arrêté par la police. D'après les renseignements que nous fournissons la Cour, il est père de six enfants.

Cette assemblée sera sous les auspices du club constitutionnel et les orateurs se nomment: MM. le maire Martin, Léon Doyon, Tancrède Marsil, Louis Bouthillier, ouvrier; Ubald Paquin, Philippe Panetton, Paul Ranger, etc.

Hotel

VICTORIA HOTEL

Québec

H. Fontaine, Prop.

Plan américain. Prix \$2.50 à \$3.50. Prix spécial pour les voyageurs de commerce, \$2.50 par jour.

Cartes professionnelles et cartes d'affaires

AVOCATS

Casier postal 556. — Adresse télégraphique, "Nabab, Montréal".
751 Main 1250-1251. Codes: 16888
West. Un.
C. H. CAHAN, C. R.
AVOCAT ET PROCUREUR
Edifice Transportation — Rue Saint-Jacques

LORENZO CAMIRAND
AVOCAT
Chambre 12. 97, RUE SAINT-JACQUES
Edifice Banque d'Hyochelaga
Tél. Main 1422

GEOFFRION, GEOFFRION et CUSSON
AVOCATS, ETC.
97, RUE SAINT-JACQUES
Edifice de la Banque d'Hyochelaga
Victor Geoffrion, C.R.
Alfred Geoffrion, C.R.
Victor Cusson, C.R. Phone Main 10

LAMOTHE, GADBOIS et NANTÉL
avocats, édifice Banque de Québec,
11, place d'Armes, Montréal. Télé-
phone: Main 715. J.-C. Lamothe, L.L.
D. C.R. Edilien Gadbois, L.L. J.-
Maréchal Nantel, B.C.L.

ALFRED LABELLE
AVOCAT
Main 7713, Ch. 55, édifice Duluth,
rue Notre-Dame et Saint-Sulpice.

MAURICE DUGAS, LL. L.
AVOCAT
30, RUE SAINT-JACQUES
Résidence: 2466 avenue du Parc, Rock-
land, 2459.

THEODULE RHEAUME
C. R.
150, RUE SAINT-JACQUES
Tél. Main 4571 et 4572. Suite 411

ANATOLE VANIER, B.A. LL.B.
AVOCAT
Tél. Main 2125—Bureau 53.
97, rue Saint-Jacques

L'ACTION MARITIME

UNE LUTTE
SANS MERCI

L'ALLEMAGNE COULERA TOUS
LES NAVIRES-HOPITAUX DE
L'ENTENTE, DANS LA ZONE
INTERDITE, SAUF QUELQUES
VAISSEAUX ALLANT DE SALO-
NIQUE A GIBRALTAR. — NA-
VIRE TORPILLE.

Londres, 28. — Suivant une dépêche mi-officielle d'Amsterdam à l'agence Reuter, l'Allemagne a l'intention de couler tous les navires-hôpitaux de l'Entente, dans la zone interdite, sauf quelques vaisseaux allant de Salonique à Gibraltar. Berlin fait cette déclaration à propos de dénégations du gouvernement anglais disant que l'Angleterre ne s'est pas servie de navires-hôpitaux pour fins militaires comme le prétendent les Allemands. Berlin cite plusieurs cas à l'appui de son assertion.

Désormais, le gouvernement allemand empêchera toute navigation de la part des navires-hôpitaux et les regardera comme des vaisseaux de guerre. L'Allemagne tolérera le transport des blessés et des malades de Salonique jusqu'au port de Kalamata, par voie ferrée, et de là sur des navires-hôpitaux jusqu'à Gibraltar, aux conditions suivantes :

1. Pourvu que ces navires-hôpitaux aillent à une vitesse signalée au préalable au gouvernement turc ; 2. Pourvu que le nom du vaisseau et la date de l'arrivée et du départ soient signalés au gouvernement allemand, 3 semaines d'avance ; 3. Pourvu qu'un représentant du gouvernement neutre chargé des intérêts de l'Allemagne en Grèce certifie avant le départ du navire-hôpital qu'il ne contient que des blessés, des malades et des infirmes et que des accessoires de chirurgie.

Le marquis de Prieto, premier ministre de l'Espagne, a annoncé, hier, que le vapeur espagnol *Begona*, qui jaugeait 2,862 tonnes, a été coulé.

On croit que 88 passagers et membres de l'équipage du vapeur espagnol *C. de Elizaguirre* ont péri du fait de la destruction du navire. Une dépêche de l'agence Reuter, dont la date est tenue cachée, signale la destruction du vapeur. Au dire du second, le vaisseau a coulé en 5 minutes. Au nombre des disparus est le consul d'Espagne à Colombo, Ceylan. Un communiqué officiel, publié hier soir, dit que le canon de l'*Elizaguirre* a touché terre avec le second, 19 membres de l'équipage et 2 passagers. Le nombre des passagers s'élevait à environ 40 et l'équipage se composait de 60 hommes. Le vapeur déplaçait 4,376 tonnes.

On mande des îles Féroé qu'un sous-marin allemand a coulé 6 chalandiers dans ces parages et qu'une trentaine de pêcheurs sont disparus.

Les vapeurs suédois *Kyros*, *Pouline*, *Kjellin*, *Thérèse*, *Ola* et *Erik* ont été coulés en se rendant de Suède en Finlande, dans la Baltique. Les Allemands ont capturé et conduit à Swinemünde les vapeurs suédois *Lessi*, *Goeta* et *Marla*.

SOUS-MARIN D'UN NOUVEAU
TYPE CAPTURE

New-York, 28. — Une Américaine de marque, arrivée dans ce port il y a plusieurs jours, affirme que suivant des informations données à Londres et dont la véracité est indubitable, le sous-marin allemand récemment éperonné à l'embouchure de la Tamise, mesurant 900 pieds de long, elle dit que ce sous-marin avait un équipage de plus de 100 hommes et qu'il avait à bord assez de vivres et d'essence pour une croisière de 18 mois. On croit que les Allemands ont d'autres navires de ce type et qu'ils en construisent avec une célérité fabuleuse.

FRANCE

UNE AVANCE ET UN
RECU DES BOCHES

ILS DIRIGENT 2 ATTAQUES CONTRE "LE TETON" ET PENTRENT DANS LES LIGNES FRANÇAISES POUR ETRE REPOUSSES ENSUITE.

Londres, 28. — Hier matin, après un violent bombardement, les Allemands ont lancé 2 attaques contre la position "le Téton", et à l'est de cette position. L'ennemi a d'abord pénétré dans les lignes françaises, mais au cours d'une contre-attaque, les Poilus ont repris tout le terrain perdu. Dans l'après-midi, il a entrepris une autre attaque, mais les Français l'ont immédiatement repoussé.

Au nord du moulin de Laffaux, les Français ont repoussé un assaut. Vendredi soir, ils ont apprécié progressivement de chaque côté du mont Camille, en Champagne, faisant 120 prisonniers. Deux attaques de l'ennemi ont échoué à l'est et à l'ouest de Cerny.

Samedi, les Anglais ont légèrement gagné du terrain, à l'est et au nord-ouest de Fontaine-Croisilles. Hier après-midi, ils ont fait une nouvelle avance dans cette région.

Les Anglais ont abattu 21 machines ennemies et ont perdu 9 des leurs. Le 23, le 24 et le 25 mai, les aviateurs français ont abattu au cours d'engagements 10 adversaires et ont forcé 17 autres avions d'atterrir, endommagés. Le 26, les Français ont abattu 4 appareils ennemis. Les pilotes français ont effectué plusieurs bombardements et ont lancé en territoire ennemi, plus de 16,000 kilos de projectiles.



FRONTENAC

a combattu l'alcoolisme
par la bière

Au retour d'une délégation du clergé envoyée par Mgr de Laval auprès du Roi de France — à cette époque déjà on s'inquiétait des ravages causés par l'abus de l'eau-de-vie — le plus éminent des gouverneurs de la Nouvelle-France, dont le génie investigateur soulevait le voile de l'avenir, Frontenac sur les ordres du roi, convoqua, le 26 octobre 1678, au Château Saint-Louis, 20 des plus notables citoyens de la colonie, pour recueillir leurs sentiments sur le trafic des boissons et sur ses conséquences.

Ces notables décidèrent que le meilleur moyen de combattre le mal dont on se plaignait et qui menaçait l'existence même de la colonie, était d'encourager la consommation de la bière, et, suivant les idées émises auparavant par Courcelle et Talon, d'établir le plus rapidement possible, une brasserie à Québec, ce qui fut réalisé quelques mois plus tard.

En donnant son nom à la Brasserie Frontenac, les fondateurs de cette brasserie modèle ont voulu rendre hommage au premier gouverneur du Canada, et continuer l'œuvre qu'il avait inaugurée de combattre l'abus de l'alcool en popularisant l'usage de la bière. Ils ont voulu doter le Canada d'une brasserie modèle, dans toute l'acception du mot.

L'outillage perfectionné de la Brasserie Frontenac a permis à ses brasseurs experts de produire une bière, riche en éléments nutritifs, mais ne contenant qu'une faible proportion d'alcool, une bière parfaite, différente et bien supérieure à certaines autres bières dont la plupart sont brassées suivant les vieilles méthodes.

Si vous pouviez visiter la Brasserie Frontenac avec son installation grandiose et cet ensemble unique de machines, d'appareils, d'équipement scientifiques, modernes, suivre à travers toutes ses phases la fabrication de la bière depuis l'arrivée du malt dans la gigantesque cuve-matière jusqu'à l'embouteillage, vous ne voudriez plus boire d'autre Bière que la délicieuse

Bière Frontenac

Pure, tonique, rafraîchissante, exquise, la meilleure de toutes les bières domestiques ou importées

Pourquoi nos prohibitionnistes ne combattraient-ils pas, comme Frontenac, l'alcoolisme par la bière ?

BRASSERIE FRONTENAC, LIMITEE, MONTREAL

La bière a toujours
existé

LA BIÈRE remonte à la plus haute antiquité, c'était la boisson des Pharaons d'Égypte, et, plus tard, des Grecs. Les Hébreux, à toutes les époques, en faisaient usage. En Europe, c'est aujourd'hui le breuvage préféré. Dans les régions où domine l'usage de la bière, l'ivrognerie n'existe pas.

LA BIÈRE est un aliment complet, exempt de bactéries, fait de céréales, comme le pain, agréable au goût et de digestion facile.

C'est le plus sain, le plus hygiénique, le plus nutritif des breuvages.

LA BIÈRE constitue pour l'agriculture une immense source de profits par la mise en culture de 125,000 acres de terre, au Canada seulement.

LA BIÈRE fournit à l'industrie laitière la drèche, ou résidu de brasserie — un aliment précieux pour le bétail — matière grasse, qui assure une production abondante de lait.

LA BIÈRE n'aurait pas toujours existé si elle n'était pas un aliment nécessaire.

ITALIE

23,000 PRISONNIERS
EN QUINZE JOURS

C'EST LE NOMBRE D'AUTRICHIENS CAPTURES PAR LES ITALIENS DEPUIS LE 14 MAI. — AUTRES GAINS IMPORTANTS.

Londres, 28. Faisant irruption à travers les lignes autrichiennes sur le plateau de Carso et dans la région montagneuse située au nord de Goritz, les Italiens ont fait d'autres gains importants. Ils ont également pris 1,200 prisonniers et 11 canons. Depuis le 14 mai, ils ont fait plus de 23,500 prisonniers.

Dans une attaque entre Jamiano et le littoral, les troupes du général Cadorna ont franchi la voie ferrée entre Duino et Monfalcone, au nord-est de San Giovanni et se sont emparés d'une colline puissamment fortifiée au sud-ouest de Medezza, à moins de 2 milles au nord de Duino, sur la côte. La capture de Medezza constituerait un pas important vers l'investissement de Duino, une forte position naturelle. Dans cette région, les Italiens ont capturé une batterie de 10 canons et ont fait 812 prisonniers.

Dans le voisinage de Plava, où s'est déroulée une heureuse ruée, les Italiens ont pris d'assaut les hauteurs à la tête de la vallée de Palliova. Grâce à ce succès ils ont relié leurs lignes du mont Cucco à celles de la côte 363, deux lignes capturées au début de l'offensive.

Dans ce secteur, les Italiens ont fait 400 prisonniers. Dans la région à l'est au nord de Goritz, les violentes actions d'artillerie ont eu lieu. Les Italiens ont aussi atteint et dépassé Castagnavizza, au sud de Goritz, mais un bombardement opéré par un grand nombre de batteries les a forcés à évacuer le terrain conquis.

Vienne annonce que la bataille se continue avec violence entre Plava et Goritz ainsi que sur le Carso, et que depuis 2 ans jamais l'armée autrichienne de l'Isonzo n'a dû faire tant d'efforts pour se maintenir dans ses positions.

Le bulletin autrichien dit que partout les Italiens se sont portés à l'attaque, parfois à 2 ou 3 reprises. Il affirme que la lutte a été partout à l'avantage des défenseurs, et que les attaques ont échoué sur toute la longueur du front, en coûtant très cher aux assaillants.

Le correspondant Perceval Gibbons raconte qu'avant 5 heures, jeudi dernier des monitors anglais

se sont placés au milieu du golfe de Trieste, pour bombarder les hangars d'aviation et les nombreux établissements militaires qui entourent Procaccio et Contovello, 2 villages situés le long du principal chemin et de la principale voie ferrée menant à Trieste. Ces villages constituent 2 dépôts de matériel importants. Les monitors en question sont des vétérans des Dardanelles et on leur avait assigné depuis longtemps le rôle qu'ils devaient jouer dans les opérations. Le premier projectile a atteint la voie ferrée et un autre a détruit un train à destination de Trieste. Les autres monitors sont arrivés et le bombardement s'est continué avec un bruit formidable. Chaque navire a fait feu pendant 2 heures. Les monitors ont démolis les hangars, abattu la gare de Procaccio, détruit la voie ferrée et le viaduc et causé un grand incendie dans le voisinage de Contovello.

Un autre correspondant dit que l'ennemi prévoyait que l'attaque viendrait du côté du nord, et elle fut dirigée contre une de ses ailes. La surprise ne s'est pas bornée là. L'an dernier, l'extrême droite italienne avait vainement livré plusieurs combats de la côte 164 à la mer.

Cette fois, elle a eu son tour. Elle s'est portée en avant dans l'espoir que l'ennemi fût pris au piège. Cet espoir s'est réalisé. Ces troupes ont rencontré une moins grande résistance et ont avancé jusqu'à la base de l'Hermada. Les Autrichiens ignorent également d'où viendront les prochains coups.

L'ACTION AÉRIENNE

INCURSION EN
ANGLETERRE

DES AVIONS ALLEMANDS LANCENT DES BOMBES SUR CERTAINES LOCALITÉS ANGLAISES, TUENT 76 PERSONNES ET EN BLESSENT 174.

Londres, 28. — Le feld-maréchal French publie la déclaration suivante au sujet du raid d'avions allemands qui a eu lieu hier contre certaines localités anglaises : "Une forte escadrille d'avions ennemis — environ 16 — ont attaqué la région sud-est de l'Angleterre, entre 5 heures 15 et 6 heures 20, hier soir. Des bombes ont été lancées à un certain nombre d'endroits, mais tous les dégâts se sont produits dans une seule ville où quelques-uns des bombes sont tombées dans les rues, faisant un nombre de victimes considérable parmi la population civile. Quelques boutiques et quelques maisons ont souffert lourdement aussi."

"Le chiffre total des victimes

rapporté par la police, dans tous les districts est comme suit : Tués, 76, et blessés, 174. Sur le nombre des tués 27 sont des femmes et 23 des enfants. Tandis que 43 femmes et 19 enfants ont été blessés.

Les avions du Royal Flying Corps ont donné la chasse à l'ennemi et l'escadrille ennemie a aussi été attaquée à son retour par les escadrilles de combat du Royal Naval Air Service, à Dunkerque, à son voyage de retour.

L'Amirauté rapporte que trois avions ennemis ont été abattus par ces dernières.

DETAILS SUR LE RAID
D'une ville sur la côte sud-est de l'Angleterre, 26, via Londres, — La plus importante attaque aérienne que les Allemands aient jusqu'ici tentée contre l'Angleterre, s'est produite ici en fin d'après-midi, à un moment où les rues étaient grouillantes de passants. Les raiders ont lancé une quantité de bombes, apparemment au hasard, d'une hauteur d'un ou deux milles, tuant 76 personnes, la plupart des femmes et des enfants et en blessant près de 175 autres.

Le premier raid à arriver était le chef d'une bande de cinq, il volait à une telle hauteur qu'il était impossible de le distinguer dans la ciel brillant où l'on ne voyait de ci de là que des nuages floconneux, à moins d'avoir des yeux exercés et de bonnes lunettes.

Le chef était suivi de quatre autres machines, volant un peu plus bas l'une derrière l'autre. Aussitôt celles-ci se mirent à lancer des bombes sur la ville et beaucoup de gens ne furent mis au courant de la présence de l'ennemi que par l'éclat des explosions. Les bombes tombèrent surtout dans le quartier du commerce et des habitations. Elles étaient de fort calibre et l'une d'elles suffisait à détruire une maison de fond en comble.

Aucun dommage n'a été causé au point de vue militaire. La plupart des victimes se tenaient dans une rue du quartier des affaires, qui était bondée, au moment où une bombe y fut lancée. Les avions allemands sont restés quelques minutes seulement au-dessus de la ville. Après avoir jeté leurs projectiles, ils se sont dirigés vers la mer. Plusieurs personnes ont échappé presque miraculeusement à la mort. Des machines anglaises ont vivement pourchassé l'ennemi, mais ce dernier profitant de l'absence qu'il avait prise, leur a apparemment échappé. Selon un calcul apparemment modéré, le nombre des projectiles lancés s'élève à environ 50. On apprend que les machines allemandes ont visité trois ou quatre autres villes, y causant beaucoup de dommages et blessant plusieurs personnes.

LE "STAR" PARLE

DE LOI MARTIALE

Le "Star", journal impérialiste de Montréal, publie samedi matin, la dépêche suivante qui lui est adressée par son correspondant particulier à Ottawa :

"Ottawa, 26. — De hautes autorités militaires et d'autres gens au courant de la situation ont suggéré au gouvernement

Des docteurs disent pourquoi ils prescrivent Bon-Opto et comment il renforce remarquablement la vue dans l'espace d'une semaine, en plusieurs cas

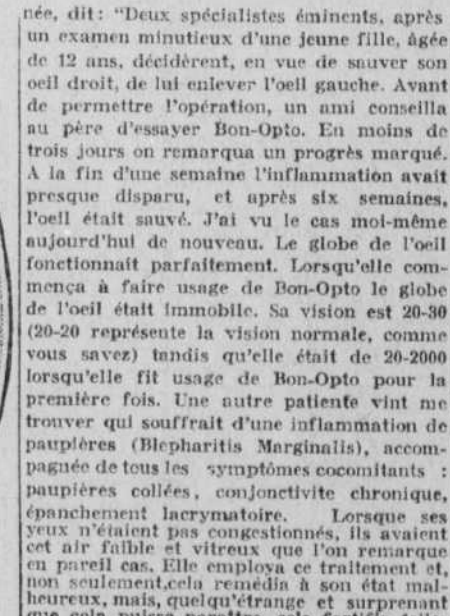


A vu la vue s'améliorer de 75 à 100%, dans un laps de temps remarquablement court

Boston, Mass. — Les personnes qui souffrent d'une vue faible ou tendue, celles qui portent des verres, seront heureuses de savoir que les docteurs et les oculistes sont d'accord qu'il y a espoir d'un soulagement réel pour elles. Nombreux, parmi ceux dont la vue baisse, sont ceux qui disent que la vue leur a été rendue par cette ordonnance remarquable; nombreux aussi sont ceux qui jadis portaient des verres et qui déclarent qu'ils les ont jetés. Après avoir pris Bon-Opto, un homme dit : "J'étais presque aveugle. Je n'étais pas du tout capable d'y voir assez pour lire. Maintenant, je peux lire d'importance quel que soit le jour, et mes yeux ne me font plus mal. La nuit, j'y éprouvais des douleurs terribles. Maintenant je me sens bien et libre. C'est tout pour moi comme un miracle". Une dame qui en a fait usage dit : "Que j'aie mes verres ou non, l'atmosphère me paraît brumeuse, mais après avoir pris cette prescription pendant quinze jours, tout me paraît clair. Je puis lire sans verres même ce qui est imprimé en petits caractères". Une autre qui s'en est servie dit : "J'étais incommodée d'une tension de la vue causée par un surcroît de travail et une fatigue de la vue et cela m'occasionnait de fort méchantes maux de tête. J'ai porté, pendant plusieurs années, des verres pour la distance ainsi que pour le travail, et sans eux je ne pourrais lire non propre non sur une enveloppe non plus que les caractères imprimés par le dactylographe devant moi. Je puis maintenant lire l'un et l'autre et cela de côté et d'autre sans fatigue. J'emploie pour y voir de loin. Je puis maintenant compter les feuilles qui tremblent sur les arbres de l'autre côté de la rue, alors que pendant des années ces arbres ne me paraissaient que comme une tache indistincte de verdure. Je ne saurais exprimer la joie que cela m'a faite".

On croit que des milliers de personnes qui portent des verres pourraient désormais les se procurer un jour de vacances.

Le Dr Beck, qui est un oculiste spécialiste ayant pratiqué environ une vingtaine d'an-



Un laps de temps remarquablement court

Le Dr Jenkins dit : "Pendant que j'étais chirurgien interne à la New-England Eye and Ear Infirmary et durant ma pratique de plusieurs années, dans les dispensaires, j'ai rencontré des oculistes trop inclinés à prescrire des lunettes, alors qu'ils négligeaient les simples formules qui sont la base de merveilleux traitements domestiques pour la vue. Bon-Opto, dans mon opinion, est un remède remarquable pour la cure et la prévention de beaucoup d'affections des yeux et du renforcement de la vue, feront vite les verres des objets démodés. Le directeur de l'inspection médicale dans les écoles de Boston, dans son rapport public le 26 février 1917, établit que 14,000 seulement de 89,755 examinés, ont besoin de porter des verres maintenant, une diminution marquée sur le rapport précédent. Bon-Opto a donc l'époque où à Boston, on ne portera plus de verre".

Le Dr Smith qui est un oculiste de grande expérience dit : "J'ai soigné avec Bon-Opto dans ma clientèle privée nombre de cas d'affections oculaires et je suis à même d'affirmer qu'il en résulte une guérison complète dans les cas aigus comme dans les cas chroniques. M. B. vient à moi l'oreille souffrant d'une infection de l'œil. Le cas était si grave qu'une opération pour extraire le globe de l'œil me paraissait urgente. Avant d'en venir à la solution, j'ai prescrit Bon-Opto et dans l'espace de 24 heures, la vision avait complètement disparu. Les symptômes d'infection avaient disparus et le globe de l'œil était guéri et pouvait voir normalement. Dans un autre cas de strabisme externe, un enfant de 10 ans, j'ai employé Bon-Opto au lieu de l'opération. Les muscles de l'œil ont été ramollis et se sont contractés, et l'enfant a pu voir sans lunettes. Il n'y a plus de strabisme et en agissant comme tel, la vision plus fine, et de la vient le nombre de cas où les verres peuvent ensuite être mis de côté."

Voici ce que dit le Dr Conner : "Mes yeux étaient dans une mauvaise condition à la suite d'une tension trop grande provenant de longues recherches faites au microscope. L'emploi de Bon-Opto fait d'après les ins-



"Bon-Opto hâte l'ère où l'on se passera de verres dans Boston, la ville à l'écaille"

tructions données, me rendit un service étonnant. J'ai trouvé que mes yeux en étaient remarquablement fortifiés, si bien que j'ai pu mettre de côté mes verres sans le moindre inconvénient. Plusieurs de mes collègues s'en sont aussi servis, et tous sont d'accord sur les résultats obtenus. Dans un espace de peu de jours les yeux d'une personne astigmatique furent tellement améliorés que le patient mit ses verres de côté. Des dérangements de l'œil de diverses catégories peuvent retirer un soulagement extraordinaire de l'emploi de Bon-Opto. Jetez une de ces tablettes dans le quart d'un verre d'eau et laissez l'y se dissoudre avec ce liquide, baignez vos yeux de deux à quatre fois par jour. Vous devriez remarquer un relâchement de la vue des cas de faiblesse, épuisement, sensation de la rougeur disparaissant rapidement. Si votre vue ne vous cause que peu d'ennui, c'est votre devoir de prendre les mesures voulues pour la sauver dès maintenant et avant qu'il ne soit trop tard. Que de personnes, aveugles à tous jamais, qui auraient conservé la vue si elles avaient à temps pris soin de leurs yeux.

Remarque. Un autre médecin éminent, à qui l'on avait soumis l'article ci-dessus, dit ceci : "Oui, l'ordonnance Bon-Opto est réellement un remède merveilleux pour la vue. Les imprudents qui le composent sont bien connus des oculistes, et c'est le persévérant empressement. Je l'ai employé moi-même sur certains de mes clients dont les yeux étaient faibles par un surcroît de travail ou par des verres mal assortis. Je suis à même de le recommander très fortement pour les cas de faiblesse, épuisement, sensation de brûlure dans les yeux; à ceux qui ont les paupières rouges, la vue trouble, ou qui souffrent d'une inflammation des yeux résultant de l'exposition à la fumée de pipe, à la poussière ou au vent. C'est une vue bien rare préparations que je me salue d'avoir eu l'honneur de vous recommander. Bon-Opto, dit-il, est question d'ordonner, n'est pas un remède breveté, mais plus qu'une médecine facile. C'est une préparation morale, dont la formule est imprimée sur le paquet. Les fabricants garantissent que Bon-Opto renforce la vue de 50 pour cent en une semaine, dans l'espace d'une semaine en plusieurs cas, ou bien qu'il rendra l'argent. On peut partout se le procurer chez les droguistes, et causant des dommages sérieux à la propriété, d'après une nouvelle parvenue ici cet après-midi. Les communications par fils télégraphiques et téléphoniques sont interrompues avec cette ville.

OURAGAN DÉSASTREUX

Alton, Ill., 26. — Un ouragan a atteint Modesto, Ill., à 56 milles au nord-est de cette ville hier soir, faisant un grand nombre de victimes

**LE CANADA A FAIT ASSEZ
ET MEME TROP!**

SIGNONS TOUS DES REQUETES!

**“QU'AVONS-NOUS A FAIRE
DANS CETTE GUERRE?”**

LES SOLDATS **APPEL À LA** **CONTINUONS**

SEUL MÈMENT **POPULATION** **L'AGITATION**

DANS CETTE GUERRE?"

les forcer à aller combattre en dehors du Canada, n'ayant plus ni mandat ni la confiance du peuple. Si l'Angleterre a besoin d'hommes, qu'elle les prenne chez elle, puis-

(Suite à la 7e page)

(Suite à la 7ème page.)

(Suite à la 7e page)

CHAMBARDEMENT DANS LE CABINET BORDEN

VIVE CRISE MINISTÉRIELLE DANS LA CAPITALE

M. BORDEN POUR SAUVER SA BARQUE MINISTÉRIELLE VA JETER MM. ROGERS, BURRELL, ROCHE, CROTHERS ET COCHRANE PAR-DESSUS BORD ET VA TENTER DE FORMER UNE DEMI-COALITION — VAINES OFFRES A SIR WILFRID LAURIER.

Ottawa, 27. — La dernière manifestation de la crise ministérielle par laquelle nous passons, c'est le remaniement que va subir le cabinet Borden et dont les derniers détails doivent être arrêtés samedi même.

Les choses changent tellement vite de ce temps-ci qu'il serait inutile de donner comme certaine la substance de cette déclaration, mais on assure pourtant, dans les cercles ordinaires du courant, que trois ou quatre au moins des ministres actuels vont être sacrifiés pour sauver le reste de la barque ministérielle, ce seraient MM. Cochrane, des chemins de fer, Burrell de l'Agriculture, Roche, de l'Intérieur, et Crothers, du Travail.

Les journaux ministériels d'aujourd'hui laissent d'ailleurs prévoir ces changements de façon certaine sans cependant donner des noms.

On ne pensait pas, avant ce matin, que M. Robert Rogers y passerait aussi, mais les dépêches de Winnipeg, publiées ce matin annoncent une nouvelle accusation portée contre lui par le juge Galt, et il est acquis de source excellente, que le renvoi de M. "Bob" Rogers est chose irrévocablement décidée. Les accusations nouvelles du juge Galt ont fait déborder la mesure, nous assure-t-on, et il s'exerce sur le premier ministre une pression irrésistible pour obtenir la disparition du trop fameux Bob. On peut compter que c'est chose faite. Les autres seront probablement appelés au Sénat ou à quel que commode sinécure. M. Cochrane pourra arguer de sa mauvaise santé pour dissimuler son échec, mais on assure que son renvoi est plutôt causé par la campagne menée contre lui par le "Toronto World", au sujet de ses accointances supposées avec le trust du nickel, qui fournirait à l'Allemagne les matériaux indispensables à la fabrication des munitions employées contre les soldats canadiens et autres des Alliés. Par ailleurs, M. Cochrane peut à peine dire deux mots de suite et constitue en Chambre une nullité accomplie. Burrell est un anglais d'origine, terre qui n'est pas mauvais garçon, mais n'entend rien à l'agriculture canadienne, dit-on, sauf en ce qui touche aux arbres fruitiers, où il est expert. Il ne prend jamais part aux débats et ne s'intéresse pas à nos petites affaires coloniales, en dépit d'un beau talent de parole dont il ne daigne pas se servir.

M. Crothers est ministre du Travail, ce qui constitue un paradoxe de premier ordre, car nul homme ne paraît moins actif et il semble qu'en son cas, les apparences ne soient pas trompeuses. On a annoncé il y a plusieurs semaines qu'il sera transféré au Sénat, et cela eût dû être fait depuis longtemps.

La destitution de M. Roche, de l'Intérieur, est celle qui semble un peu moins nécessaire. C'est un homme actif et sympathique, qui paraît donner satisfaction, et il est possible qu'il ne soit pas sacrifié avec les autres.

Il reste à voir comment M. Borden va combler ces vides considérables dans son organisation. Les rumeurs continuent d'indiquer qu'il tentera de réaliser une sorte de demi-coalition, suivant en cela son tempérament qui le porte toujours tout d'abord vers les demi-mesures, quitte à perdre le nord à la première apparence de danger et à prendre alors les plus extravagantes décisions.

On annonce donc, en sourdine, qu'il est entendu que sir Wilfrid Laurier recevra l'offre de faire partie du cabinet Borden. Naturellement, M. Laurier refusera catégoriquement, et l'on se tournera ensuite vers ses lieutenants, surtout ceux qui se déclarent en faveur de la conscription. Les principaux sont le docteur Michael Clark, de Red Deer, le docteur Neely, revenu du front avec le grade de capitaine, et qui est député de Humboldt, Sask.; M. McLean, d'Halifax, M. McCraney, de Saskatoon, M. Buchanan, de Medicine Hat. Cela fait trois ministres de la Saskatchewan, et de l'Alberta, et un de la Nouvelle-Écosse. Il est certain que si tous sont appelés, tous ne seront pas élus. Les deux premiers semblent avoir le plus de chances. Un signe des temps, c'est qu'hier soir, dans une rue sombre et ombragée, on pouvait rencontrer le Dr Clark se promenant seul, tête basse, l'air extrêmement préoccupé et se parlant tout haut à lui-même. Évidemment, il y a une lutte intérieure quelque part entre l'amour de l'Empire et l'amour du parti. Quant au pauvre Canada, qui est-ce qui s'en occupe à part des Canadiens-français? C'est peut-être pour cela qu'il est couramment question, dans un journal d'Ottawa, d'appliquer la loi martiale dans la province de Québec.

Il est difficile de comprendre par quelle série de raisonnements M. Borden a pu prendre son attitude conscriptionniste aussi contraire à celle du pays en général. Malgré les clameurs des journaux impérialistes, il ne fait de doute pour personne que le gouvernement serait emporté comme un fétu par le vote populaire, s'il faisait aujourd'hui un appel au peuple en invoquant la conscription. Il est facile de crier contre "les lâches de la province de Québec", mais autre chose est d'endosser soi-même l'uniforme et dans le secret du scrutin les votes pleuraient contre cette mesure et ceux qui la défendent. C'est pourquoi le premier ministre fait des efforts désespérés pour ne

pas être obligé d'en appeler au peuple. Il met de côté le bon sens pour ne voir que le prestige de l'Empire et faire assister le monde au spectacle incroyable du chef nominal d'une nation cherchant tous les moyens de ruiner cette nation au profit d'une autre. Il est littéralement hypnotisé par le désir d'écraser promptement l'Allemagne, et ne voit rien autre chose, aussi est-il en train de se trouver tout seul de son côté, avec le peuple canadien tout entier, sauf quelques groupes hypocrites, de l'autre. On ne voit pas comment l'appel au peuple pourra être évité lorsque tous les subterfuges et les demi-mesures hâtives et gauches auront été essayées. M. Borden donne l'impression d'un homme essayant d'éteindre un grand incendie avec ses mains au lieu d'appeler les pompiers. Il va s'y brûler les doigts, et n'en devra pas être surpris.

M. DOHERTY VA DÉMISSIONNER

UNE PRESSION EST FAITE AUPRES DE MM. PATENAUD ET SEVIGNY.

Dans les cercles politiques de Montréal, l'opinion est très agitée. On parle couramment chez les bleus comme chez les rouges, de la probabilité de la démission de M. Doherty, le ministre de la Justice, qui sortirait bientôt du ministère. M. Doherty, en effet, a servi d'intermédiaire à M. Borden, il y a quelques mois, — au temps des cartes du Service national, — pour assurer à des personnages ecclésiastiques importants de la province qu'il n'y aurait aucune loi de conscription militaire. Des lettres de lui, très catégoriques sur ce point, l'engageraient à fond et il aurait des scrupules à ce sujet, à cause des promesses qu'il a ainsi faites à ces mêmes personnages. Il n'est pas impossible que s'il y a un ministère de coalition, M. Doherty en profite pour abandonner son portefeuille.

Il se fait une pression considérable auprès de M. Patenaud pour l'engager à sortir du cabinet, à cause de ses déclarations et des promesses qu'il a faites au sujet de la conscription, il y a quelques mois. Mais il paraît qu'il y a résisté jusqu'ici et qu'il n'entend pas sortir du ministère avant les élections. D'autre part, on répète que des chefs conservateurs de Québec sont allés à Ottawa sommer M. Sévigny d'avoir à donner sa démission. Le passage de M. Roméo Langlais, avocat et organisateur conservateur de Québec, à Ottawa ces jours-ci, et le retard de M. Sévigny à aller rencontrer ses électeurs du bas de la province donnent quelque couleur à cette rumeur. On n'a pas pu toutefois que M. Sévigny abandonne volontiers son portefeuille.

Les libéraux s'attendent à des élections à plusieurs reprises, les croient aussi probables à brève échéance, une fois la loi de la conscription passée. Elle restera dans les statuts en attendant l'issue de la lutte électorale.

Il paraît qu'il existe, entre un dignitaire ecclésiastique en vue de la province et le premier ministre, toute une correspondance au sujet de la conscription, dont la publication embarrasserait fort M. Borden et certains ministres canadiens-français.

MORT SUBITE DE M. ARMAND DOIN

M. Armand Doin, le chapelier bien connu de la rue Notre-Dame, est mort subitement à son domicile, 184, de Montigny est. Depuis quelques jours, M. Doin se sentait indisposé, mais continuait de vaquer à ses affaires. Hier matin, se levant à l'ordinaire, il se mit à table pour déjeuner quand il s'effaça tout à coup. On accourut à son secours, mais il avait fini de vivre.

Le défunt était un homme d'affaires qui jouissait d'une grande estime. Il était né à St-Jean, P. Q., en 1847, il vint dans notre ville en 1863, où il entra à l'emploi de la maison J. B. Lorge; plus tard, il devint l'associé de M. Lorge, avec lequel il dirigea l'important établissement durant trente ans.

Peu après, il fonda à son tour la maison Armand Doin, de la rue Notre-Dame.

M. Armand Doin laisse cinq enfants : M. Armand Doin, M. Alex. Doin, Mme Jules Filion, Mme Nap. Villeneuve et Mlle Albina.

Nos sympathies sont acquies à la famille.

UNE AUTOMOBILE EN BAS D'UNE CÔTE

Québec, 28. — Une automobile Ford a dégringolé, hier soir, du mur de soutènement de la côte de la Négresse. Une jeune fille, nommée Amanda Cloutier, du Cap St-Ignace, qui occupait l'automobile avec un jeune homme du nom de l'abbé, a été blessée à la tête. Le jeune homme s'en est tiré avec quelques égratignures. La jeune fille a été transportée à l'hôpital. On ne croit pas que ses blessures soient graves.

CHICOUTIMI N'EN VEUT PAS

A QUELQUES HEURES D'AVIS PLUS DE DEUX MILLE PERSONNES S'ASSEMBLENT POUR PROTESTER CONTRE LE PROJET DE M. BORDEN D'ETABLIR LA CONSCRIPTION AU CANADA

Chicoutimi, 27. — (De notre correspondant). — Une assemblée de protestation contre la conscription, tenue ce soir à Chicoutimi, a rassemblé après deux heures d'avis au delà de deux mille personnes. L'assemblée s'est tenue sous la présidence de M. Elzéar Boivin, arpenteur; ont adressé la parole : MM. Elzéar Boivin, Ludger Alain, avocat, L. P. Girard, avocat, S. Lapointe, avocat, Georges Saint-Pierre, notaire, Elzéar Lévesque, avocat, et Gustave Delisle, courtier.

La population de Chicoutimi ne veut pas de la conscription, et réclame un appel au peuple sur cette question; l'assemblée fut paisible, mais prononça fortement contre le projet d'une loi de conscription. Les orateurs exposèrent tour à tour que le gouvernement n'a pas de mandat pour nous imposer la conscription; que le Canada est allé déjà trop loin en fait de participation aux guerres de l'Empire, et qu'il importe de s'occuper surtout et immédiatement de la condition économique du pays; ils furent fréquemment et longuement applaudis. Chicoutimi lutta de toutes ses forces, et par tous les moyens légaux à sa disposition, contre cette mesure inique. L'ordre du jour suivant a été voté à l'unanimité et avec enthousiasme :

"Attendu que l'honorable premier ministre du Canada a promis à l'Angleterre pour le service d'outre-mer, sans mandat du peuple, une armée de cinq cent mille hommes; attendu qu'en exécution de cette promesse une armée de volontaires de plus de quatre cent mille hommes a déjà été levée et a, en partie, traversé les mers; attendu que la levée de cette armée et l'envoi d'outre-mer de nos troupes ont gravement compromis la situation économique de ce pays; attendu que la population de ce pays doit concentrer toutes ses énergies vers l'agriculture et l'industrie si elle veut éviter la banqueroute et la famine qui sont à nos portes; attendu que l'honorable premier ministre du Canada et l'honorable chef de l'opposition ont explicitement déclaré à la Chambre des Communes, le 17 janvier 1916, qu'ils n'entendaient pas imposer la conscription au pays; attendu que les mêmes déclarations ont été faites depuis, publiquement et à différentes reprises par divers ministres de la couronne, spécialement par les honorables MM. Blondin et Sévigny dans le compte de Dorchester et ailleurs; attendu que nous ne sommes pas des déclarations, sir Robert Borden a annoncé ces jours derniers à la Chambre des Communes qu'il présentera bientôt un projet de loi à l'effet d'établir en Canada la conscription pour le service d'outre-mer; attendu que le peuple canadien n'a pas eu l'occasion de se prononcer sur cette question,

les citoyens de la ville de Chicoutimi réunis en assemblée publique en leur hôtel de ville le vingt-septième jour de mai mil neuf cent dix-sept ont unanimement l'ordre du jour suivant :

1. Ils affirment hautement leur attachement à la couronne britannique et à la constitution qui leur a permis de vivre et de se développer en paix.

2. Ils protestent énergiquement contre toute entreprise de nature à porter atteinte aux droits et garanties que leur ont assurés les Pères de la confédération, spécialement contre toute mesure de coercition ayant pour effet d'enrôler au Canada d'autres troupes pour le service d'outre-mer, tant et aussi longtemps que le peuple n'aura pas été consulté à ce sujet.

3. Ils réclament l'adoption immédiate par le gouvernement du Canada de mesures énergiques pour réglementer la production et le commerce des choses nécessaires à la vie et empêcher la spéculation sur les produits alimentaires.

4. Ils prient le maire de la ville de Chicoutimi de transmettre sans délai copie du présent ordre du jour à l'honorable premier ministre du Canada, à l'honorable chef de l'opposition et à M. Joseph Girard, député du comté aux Communes.

Les citoyens de la ville de Chicoutimi réunis en assemblée publique en leur hôtel de ville le vingt-septième jour de mai mil neuf cent dix-sept ont unanimement l'ordre du jour suivant :

1. Ils affirment hautement leur attachement à la couronne britannique et à la constitution qui leur a permis de vivre et de se développer en paix.

2. Ils protestent énergiquement contre toute entreprise de nature à porter atteinte aux droits et garanties que leur ont assurés les Pères de la confédération, spécialement contre toute mesure de coercition ayant pour effet d'enrôler au Canada d'autres troupes pour le service d'outre-mer, tant et aussi longtemps que le peuple n'aura pas été consulté à ce sujet.

3. Ils réclament l'adoption immédiate par le gouvernement du Canada de mesures énergiques pour réglementer la production et le commerce des choses nécessaires à la vie et empêcher la spéculation sur les produits alimentaires.

4. Ils prient le maire de la ville de Chicoutimi de transmettre sans délai copie du présent ordre du jour à l'honorable premier ministre du Canada, à l'honorable chef de l'opposition et à M. Joseph Girard, député du comté aux Communes.

ON PROTESTE AUX TROIS-RIVIÈRES

Trois-Rivières, 28. — (De notre correspondant). — Une autre assemblée de protestation contre la conscription avait lieu hier après-midi, sur la terrasse du marché public, où une foule de cinq à six mille personnes étaient rassemblées pour écouter les discours d'orateurs distingués.

M. L. P. Mercier, notaire, fut le premier à porter la parole. Il dit que l'assemblée n'avait rien de politique, mais qu'elle avait été convoquée dans le seul but de protester énergiquement contre le projet de conscription qui va être présenté à la Chambre dans un jour ou deux, et que cette mesure n'a pas raison d'être, considérant notre constitution canadienne, à moins qu'il y ait un référendum ou des élections. (Appl.)

M. Louis D. Durant, avocat, déclara que l'Angleterre n'avait pas le droit de nous imposer une telle mesure de conscription, et que le Canada était libre d'agir à son gré. (Appl.)

M. Lajoie, avocat, parla ensuite, prêchant au peuple le calme et lui demandant d'éviter toute manière de violence. Il s'appliqua surtout à dénoncer le gouvernement pour les présentes conditions du coût de la vie, après avoir expliqué la politique sage du président américain Wilson à cet égard, qui emploie tous les moyens efficaces pour pro-

LA BRUTALITÉ EST INUTILE!

LES AGENTS FRAPPENT SUR LES MANIFESTANTS INDISTINCTEMENT ET ATTEIGNENT DES GENS PAISSIBLES. — ON RÉCLAME UNE ENQUÊTE DES AUTORITÉS MUNICIPALES. — VINGT CONTRE UN.

Plusieurs personnes nous ont téléphoné depuis samedi pour se plaindre de la conduite de la police envers les manifestants de la veille. Elles assurent que nos agents de la paix ont montré une brutalité indigne et que ce zèle exercé aux dépens de personnes paisibles et ce rôle d'assommeurs risquent d'échauffer les gens déjà trop courroucés.

M. L.-A. Gariépy, domicilié rue Metana, 257, qui se trouvait parmi la foule, nous confirme ces témoignages. Les premiers anticonscriptionnistes qui sont arrivés rue Sainte-Catherine, en face de la "Patrie", ont lancé des cailloux dans les carreaux. Au lieu d'arrêter les quelques coupables de ces excès, les policiers, armés de leurs bâtons, se sont rués sur la foule, cognant à droite et à gauche, indistinctement. Aussitôt, d'autres agents, dissimulés dans l'hôtel de ville, sont sortis de leurs cachettes et se sont mêlés à la foule, jouant à l'envi du bâton.

M. Gariépy nous dit : "Je tiens à protester de toutes mes forces contre l'action déshonorante de notre police la nuit dernière. La manière dont les manifestants ont été traités par nos "gardiens de la paix", leur donne plutôt l'air d'assommeurs que de "gardiens de la paix".

"J'étais au nombre des manifestants qui montaient l'avenue de l'Hôtel-de-Ville, vers la rue Ste-Catherine, vendredi soir. "Au lieu d'arrêter les quelques manifestants trop zélés, les agents se ruèrent sur les manifestants, frappant à droite et à gauche, sans distinction.

"Chaque homme, en fuyant, avait à rencontrer et à échapper à environ vingt hommes de police, avant d'être à l'abri de leurs coups. Ces policiers ne furent satisfaits qu'après avoir tellement joué du bâton, qu'ils n'avaient plus la force de continuer. Je suis encore à me demander comment il se fait que j'ai réussi à sortir indemne de la fournaise.

"C'est une affaire trop grave pour passer inaperçue. Il est du devoir du maire, des commissaires et des échevins de faire enquête sans délai et de suspendre les coupables".

La police ne doit pas punir les innocents pour les coupables et elle devait savoir que les manifestants usaient de leur droit en se rendant à une assemblée publique à laquelle d'ailleurs le premier magistrat de la ville, Son Honneur le maire, portait la parole.

DES ORDRES A LA POLICE

Dans les cercles municipaux, on se répète que des ordres sévères viennent d'être donnés à la police, à la suite de certains incidents graves qu'ignore le public — le mouvement anticonscriptionniste compterait déjà une victime — d'être très prudents dans le choix des hommes qui composent les escouades chargées de la surveillance des manifestants.

On demande surtout aux agents de ne pas suivre les manifestants et de se contenir.

M. CAMPEAU A DES INSTRUCTIONS

Parlant des manifestations anticonscriptionnistes, le chef est d'avis qu'elles sont permises dans des limites, mais qu'elles ne sont pas faites dans un but de destruction de la propriété ou d'atteinte aux personnes. M. Campeau agit du reste d'après les instructions des directeurs du bureau légal à l'hôtel de ville. "Si je pouvais disposer d'une centaine d'hommes au moment où j'apprendrais qu'une réunion s'apprête à tumulte, je les y enverrais sur-le-champ, déclare le chef.

M. Campeau agit ici de la même façon que le font les autorités policières de tous les autres pays où la conscription revêt un caractère politique. Tant que l'ordre règne au sein de ces assemblées, la police n'intervient pas. Il serait de beaucoup préférable que ces sortes de réunions fussent conduites dans l'ordre, remarque le chef, ou qu'elles n'aient pas lieu du tout. Cependant la liberté de manifester publiquement existe pour ceux qui en ont obtenu l'autorisation des autorités compétentes. Une fois cette permission accordée, il est du devoir de la police de voir à ce que les manifestants maintiennent l'ordre et, "c'est ce que nous faisons."

A BAS LA CONSCRIPTION! A BAS LE DRAPEAU

TELS SONT LES CRIS POUSSÉS A UNE ASSEMBLÉE DE PROTESTATION A KITCHENER.

Kitchener, Ont., 28. — Les cris de "A bas la conscription! A bas le drapeau!" lancés au cours d'une assemblée de protestation, hier soir, dans cette ville, ont amené plusieurs soldats de retour du front à s'y mêler dans le but d'interrompre les orateurs et de mettre fin à la réunion. La bataille allait commencer lorsque la police locale arriva et réussit à disperser la foule.

Le pays économiquement : il dénonce le gouvernement canadien pour son manque de sagesse en adoptant la conscription avant d'organiser le pays économiquement. (Appl.)

M. le Dr Bouchard, président de l'assemblée, fit le dernier à prendre la parole. Il prêcha le calme et la modération.

L'assemblée a adopté une résolution demandant au gouvernement un référendum ou des élections générales.

"Attendu que le coût de la vie augmente sans cesse, il serait plus à

L'OPPOSITION SE PROPAGE

PLUSIEURS MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC ADOPTENT OFFICIELLEMENT DES RÉSOLUTIONS DE PROTESTATION CONTRE LE SERVICE MILITAIRE OBLIGATOIRE — ON RÉCLAME UN RÉFÉRENDUM OU DES ÉLECTIONS.

De nombreuses municipalités de la province ont adopté des résolutions de protestation contre la conscription et l'on apprend d'un peu partout que le mouvement se propage.

Union des municipalités

L'Union des Municipalités de l'Est de Montréal a aussi adopté une résolution de protestation contre la conscription.

Extrait des minutes d'une Assemblée spéciale de l'Union des Municipalités de l'Est de l'île de Montréal, tenue à l'Hôtel de Ville de la ville de la Pointe aux Trembles, le 22 mai 1917, et à laquelle étaient présents : Son Honneur le Maire Raoul C. Dery de la ville de Laval, de la ville de la Pointe aux Trembles, MM. les échevins Tancred Allard, Joseph Brien dit Durocher, J. Arthur Langelier, de la ville de la Pointe aux Trembles; MM. les échevins Clément Robitaille, J. E. Roy, de la ville de Laval, de Montréal-Est, M. L. Hurtubise, ingénieur de la ville de Montréal-Est; M. J. Napoléon Langelier, ingénieur de la ville de la Pointe aux Trembles et M. J. C. J. Roy, secrétaire-trésorier de la ville de la Pointe aux Trembles, formant quorum sous la présidence de M. l'échevin R. Prieur de la ville de la Pointe aux Trembles.

"Proposé par M. J. E. Roy". "Secondé par M. J. Nap. Langelier".

"Que l'Union des Municipalités de l'Est de l'île de Montréal proteste énergiquement contre l'imposition de la conscription sans que le peuple de la Puissance du Canada soit appelé à donner son opinion sur cette question soit par référendum ou élections générales, et que copie de la présente motion soit adressée aux journaux."

"Adopté à l'unanimité."

Pointe-aux-Trembles

Le conseil municipal de la Pointe-aux-Trembles tient à protester énergiquement contre l'acte de Sir Robert Borden et il a adopté cette résolution :

Extrait des minutes d'une assemblée régulière du conseil de la ville de la Pointe-aux-Trembles tenue le vingt-deux mai mil neuf cent dix-sept et à laquelle étaient présents : Messieurs les échevins Tancred Allard, Joseph Brien dit Durocher, J. Arthur Langelier et Rosaire Prieur formant quorum du conseil sous la présidence de Monsieur le Pro-Maire Marc Reeves.

Proposé par l'échevin Allard, secondé par l'échevin Langelier :

"Que le conseil de ville de la Pointe-aux-Trembles proteste énergiquement contre l'imposition de la conscription sans que cette mesure anticonstitutionnelle ait été soumise au peuple par référendum ou par élections générales."

"Que copie de la présente résolution soit adressée aux journaux."

Vrai extrait, J. C. V. ROY, Secrétaire-Trésorier.

Beauharnois

Beauharnois, 28. — A l'unanimité, le conseil municipal de Beauharnois a adopté hier la résolution suivante protestant contre la conscription et le coût de plus en plus élevé de la vie :

"Attendu que le premier ministre du Canada, Sir R. L. Borden dit présenter un bill pourvoyant à l'établissement de la Conscription sélective pour le service militaire d'outre-mer.

"Attendu que depuis le commencement de la guerre actuelle qui sévit en Europe depuis 1914, le premier ministre ainsi que tous les gouvernants ont répété par tout le pays et à maintes reprises, que la conscription ne serait jamais établie au pays et notamment dans un discours prononcé en Chambre par Sir R. L. Borden, le 17 janvier, 1916 :

"Mon très Honorable ami a parlé de la conscription de l'idée qu'on entretient au pays ou ailleurs que la conscription pourra exister au Canada. [Parlant dans les deux ou trois premiers mois de la guerre, j'ai clairement fait comprendre à la population canadienne que nous n'entendions pas établir la conscription. Je le déclare de nouveau explicitement."

(Débats des Communes, 17 janvier 1916, vol. I, page 26 de l'édition française.)

"Attendu que le coût de la vie augmente sans cesse, il serait plus à

propos pour le Gouvernement de prendre les mesures nécessaires pour activer la production agricole, afin de parer à la famine qui nous guette et en éviter ainsi toutes les conséquences désastreuses.

"Ce Conseil interprétant les sentiments unanimes de la population de la ville de Beauharnois :

1. Proteste énergiquement tant en son nom qu'au nom de toute la population contre l'établissement de la Conscription sans qu'au préalable le peuple ne se soit prononcé par un référendum;

2. Demande que copie de la présente résolution soit adressée au premier ministre du Canada, sir R. L. Borden, au chef de l'Opposition, sir Wilfrid Laurier, au député fédéral de Beauharnois, L. J. Papineau, et aux journaux.

Grand'Mère

Grand'Mère, 28. — Le conseil municipal de Grand'Mère a adopté, à sa dernière séance, une résolution de protestation contre la mesure de conscription que le gouvernement Borden veut imposer au pays. Le conseil dénonce cette mesure et réclame un référendum ou des élections générales.

Voici le texte de la résolution : Considérant que le grand conflit européen a déjà absorbé près d'un demi-million de Canadiens, la fleur de notre jeunesse;

Considérant que cet effort militaire, fait spontanément et volontairement, en vue d'aider les pays alliés a atteint le maximum des forces nationales dont nous pouvons disposer;

Considérant que le développement de notre agriculture, la surproduction agricole plus nécessaire encore aux alliés que l'envoi de nouveaux régiments, de même que la fabrication intense des munitions de guerre, et l'essor qu'il faut donner à nos chantiers maritimes pour aider à combler les vides causés dans la marine marchande par la guerre sous-marine, exigent que nous gardions chez nous ce qui reste d'hommes valides;

Considérant que le Canada est un dominion autonome jouissant d'une Constitution et que les libertés que garantit cette Constitution à chacun des habitants de ce pays, sont choses sacrées;

Considérant que le premier ministre du Canada, sir Robert Borden, vient de déclarer à la Chambre des Communes qu'il entendait passer outre la Constitution, et établir la conscription pour le service d'outre-mer;

Considérant que le ministère de sir Robert Borden n'a reçu aucun mandat du peuple pour introduire devant le parlement une loi de cette nature;

Considérant que les citoyens du Canada ont le droit d'être consultés quand il s'agit d'une question aussi grave;

Il est résolu sur proposition de l'échevin Elz. Dallaire, secondé par l'échevin J.-P. Lalonde :

Que les membres de ce Conseil sont d'opinion que leur devoir est de protester au nom des citoyens de cette ville en face de l'attentat projeté contre leurs droits de citoyens libres dans un pays libre, et qu'avant de passer une telle loi, le Gouvernement devrait la soumettre au peuple, soit par voie de plébiscite ou d'élections générales.

Que copie de la présente résolution soit transmise au premier ministre, sir Robert Borden, au chef de l'Opposition, sir Wilfrid Laurier et au député du comté de Champlain M. P.-E. Blondin.

St-Alphonse du Saguenay

St-Alphonse, Saguenay, 28. — A une assemblée des citoyens des paroisses et village de St-Alphonse à laquelle sont présents la presque totalité des dits citoyens, tenue à la salle des réunions du conseil du village, le 27 mai 1917, sous la présidence de M. Pitre Chayer, négociant de St-Alphonse et maire du conseil du village, dûment nommé à cette présidence par le vote unanime des personnes présentes, il a été résolu unanimement ce qui suit :

"Cette assemblée proteste contre l'établissement de la conscription au Canada pour le service d'outre-mer parce qu'elle la considère comme contraire à la constitution canadienne, à moins que le peuple se prononce par un référendum ou des élections."

(Signé) PITRE CHAYER, maire et président; ALF. P. DUFOUR, sec.

AU PARC DOMINION

La douzième saison du parc Dominion bat son plein, et comme dimanche fut la première journée de beau temps depuis l'ouverture de l'établissement, il y a une semaine, il va sans dire que les visiteurs furent nombreux. Le Gyroplane qui est installé pour la deuxième année est plus en vogue que jamais; les foules se pressent aux salles de tir; quant au pavillon de danse on peut dire qu'il n'a pas désempli; Mlle Irène Le Mar, qui est le champion plongeur du monde, a attiré beaucoup de monde, et Mlle Julia Tremblay n'a pas été moins favorite par son chant harmonieux. Le jeu de "Skee Ball" a beaucoup d'amateurs, et le programme musical est apprécié par tout le monde. La fanfare Van der Meerchen donne ses concerts sous la direction de M. Van der Meerchen. Aussi, nous avons sonné depuis longtemps que nombre de personnes étaient encore sur le terrain du parc.

(rec.)



LES SEULS ET LES PREMIERS DROGUISTES DU CANADA

vendant à prix réduits

8 & 10 rue Bleury.

Angle de la rue Sainte-Catherine et boulevard Saint-Laurent

(Ouvert toute la nuit)

Par de commandes par téléphone ou C. O. D., pour ces offres spéciales

Un lot seulement de l'un de ces articles à chaque client. Les commandes par la poste ne seront acceptées que pendant le mois de mai.

Crème dentifrice Colgate, rég. 25c, pour . . .	18c
Poudre de Talc Colgate, rég. 25c, pour . . .	17c
Préparations de Colgate barbe, rég. 25c, pour la . . .	18c
Lames pour rasoirs Gillette, rég. \$1.00, pour . . .	69c
Lames pour rasoirs s'ajustant à tout aiguisement, rég. \$1.00, pour . . .	69c
Lames pour rasoirs doubles Durham, rég. \$1.00, pour . . .	69c
Lames pour rasoirs Eveready, rég. 85c, pour . . .	59c
Rasoirs s'effilant automatiquement, rég. \$5.00, pour . . .	\$3.69
Rasoirs de sûreté, Gillette, rég. \$5.00, pour . . .	\$3.69

LA VIE SPORTIVE

L'OUVERTURE DE LA REUNION A DORVAL

ELLE AURA LIEU DEMAIN APRES-MIDI ALORS QUE SEPT COURSES SERONT AU PROGRAMME.

La réunion de courses du printemps s'ouvrira demain à Dorval, avec un programme très bien préparé. Comme tous le savent, les handicaps des années dernières ont été remplacés par trois stakes qui réuniront les meilleurs inscrits. Les inscriptions dans les events de la journée d'ouverture seront closes cet avant-midi à 10 heures. Tout pousse les experts à pronostiquer que les courses ouvertes aux chevaux nés au Canada réuniront des meilleurs partants que les années dernières. La très grande majorité des propriétaires Canadiens qui ont inscrit des partants à Woodbine, sont à Dorval pour les prochains sept jours.

Les officiels de la réunion sont tous arrivés à Montréal. Ils se sont rendus, hier matin, à la piste, pour tout régler les détails de la réunion qui commencera mardi après-midi le 20 juin. Quoiqu'il n'y ait pas de trains spéciaux pour Dorval, les amateurs sont priés de noter que les compagnies du Pacifique et du Grand-Tronc pourrout transporter tous les amateurs à temps pour la première course par tous les trains suburbains.

Comme les écuries de Dorval sont remplies de chevaux, un grand nombre qui sont arrivés hier, ont pris de l'établissement à Blue Bonnets et à Mont-Royal d'où ils seront dirigés sur Dorval par les Messageries des Jours de courses. Douze chars de chevaux sont partis hier soir de Toronto à destination de Dorval. D'autres partiront aujourd'hui de Woodbine et seront à Montréal à temps pour l'ouverture du meeting.

Les améliorations faites à la piste Dorval, sous la direction du gérant Fred. Richard, surprendront tous les amateurs.

LES SHAMROCK ONT TRIOMPHÉ DU NATIONAL

LE MANQUE DE FORME DES 'HABITANTS' A ETE CAUSE DE LEUR DEFAITE SAMEDI, AU MILE-END. — LES IRLANDAIS SONT SORTIS VICTORIEUX PAR 7 A 3.

Le National a subi sa première défaite de la saison, samedi, aux mains du Shamrock, sur le terrain de celui-ci, au Mile-End. Le résultat final a été de 7 à 3. Les Irlandais, du commencement à la fin de la joute, se sont montrés de beaucoup supérieurs aux gens de Mai-neuve et sur la défense et sur l'attaque. La ligne de défense des Habitants s'est surtout montrée faible, et à maintes reprises les Tricots Verts ont pu faire le compte de la victoire du club.

Le National a subi sa première défaite de la saison, samedi, aux mains du Shamrock, sur le terrain de celui-ci, au Mile-End. Le résultat final a été de 7 à 3. Les Irlandais, du commencement à la fin de la joute, se sont montrés de beaucoup supérieurs aux gens de Mai-neuve et sur la défense et sur l'attaque. La ligne de défense des Habitants s'est surtout montrée faible, et à maintes reprises les Tricots Verts ont pu faire le compte de la victoire du club.

La deuxième période de la joute de samedi a été gâtée par une scène vraiment disgracieuse. Roberts et Degray ont eu bien faire de se tacler pendant cinq bonnes minutes, et des amateurs dans "le trente sous" en ont profité pour faire la même chose. Penny, naturellement, a été mêlé à toute cette histoire. Nous ne saurions trop féliciter les juges d'avoir exclu Degray et Roberts pour toute la joute et nous nous demandons encore pourquoi Penny n'a pas eu le même sort.

A part cette fin de la deuxième période, la partie valait la peine d'être vue: le jeu a été rapide et intéressant, malgré l'infériorité du National à fait preuve au point de vue de l'ensemble et de l'efficacité. Nous donnons plus bas un compte rendu de la joute, période par période. Les équipes s'alignèrent comme suit:

LES INDIENS TRIOMPHENT AINSI QUE CRESCENT

DEFAITES DU NATIONAL ET DE LA CASQUETTE, HIER, AU SHAMROCK, PAR LES SCORES DE 8 A 3 ET DE 6 A 0.

Le National et la Casquette ne jouent vraiment pas de chance cette année, dans la Ligue de la Cité. Le premier s'est fait battre encore, hier, par le score de 8 à 3, tandis que le club de l'Association du nord a dû baisser pavillon devant la fougue des Indiens, par le résultat final de 6 à 0. Les Crescents ont battu le National dans la première partie, d'une façon relativement facile. Les gars d'Eugène Payette ont exécuté un ralliement méritoire, à la huitième, alors qu'avec deux coureurs de disposés, ils enregistraient deux points. La partie fut malheureusement arrêtée à ce moment, par suite de l'expiration du temps réglementaire.

Le National compte le premier point de la partie, à la troisième manche, sur le coup simple de Lefty Lorrain et le coup simple de Bates. Dans la huitième, avec deux hommes de morts, Bates frappa pour deux buts, et il compta sur le hit de Zappa. Ce dernier croqua aussi le marbre sur le mauvais lancé de Trempe, sur le coup de Cutter. Les Crescents complètent quatre points dans la troisième et autant dans la septième manches, sur une série de coups opportuns et une faiblesse de Lorrain.

La seconde partie fut une victoire facile pour les Indiens. Pal-

mer, leur lanceur, tint la Casquette à six hits espacés, et il retira neuf frappeurs au bâton. Un seul coureur de la Casquette se rendit au troisième et deux au deuxième but, dans le cours de la partie. Il faut faire remarquer que Palmer a lancé un no-hit game, samedi, dans une ville de l'Etat du Massachusetts, bien qu'il ait perdu cette partie par le score de 3 à 0 à la suite d'erreurs commises par ses compagnons. Les Indiens avaient un nouveau premier but, Beaumont, qui vient comme Palmer, de Vermont. Ce nouveau joueur a joué un rôle prépondérant dans la victoire de son club, méritant deux hits à son crédit pour autant d'apparitions au marbre, et acceptant dix chances au premier sans commettre d'erreurs.

Les deux parties ont été arbitrées avec compétence par Parks et Lefebvre.

Résultats détaillés des parties d'hier, au Shamrock:

	G.	P.	Pour Contre A. J.
SHAMROCK	2	0	19 5 14
NATIONAL	1	1	13 7 14
CORNWALL	0	1	4 10 15
OTTAWA	0	1	2 12 15

Samedi, 2 juin. — Cornwall à Tecumseh; Ottawa à Shamrock.

Duplessis, c.	3	0	0	10	1	1
Lorrain, p.	3	1	1	1	0	0
Totaux.	29	3	5	21	7	2

Jasmin, rf.	2	1	0	0	0	0
McGoogan, rf.	0	1	0	0	0	0
Trempe, ss.	4	1	1	1	3	1
Watson, cf.	2	1	2	0	0	0
Harney, 3b.	3	1	1	2	0	0
Curtis, 2b.	4	1	1	3	0	0
Hetu, 1b.	3	0	2	7	0	0
Thompson, lf.	4	0	0	1	0	0
Smith, c.	4	0	2	6	2	0
Gilbert, p.	1	1	0	1	3	0

Totaux.	27	8	8	22	8	1
Score par reprises:	00100002	3	5	2		
Crescent.	0040001x	8	8	1		

Sommaire: Coups de trois-luts, Marney; coups de deux-buts, Lorrain, Bates; buts sur balles, Lorrain, Bates; retirés au bâton, Lorrain, Bates; 5; doubles-jeux, Zappa à Bates à Cutter, Bates à Zappa à Cutter; buts volés, Bates, 2; Watson, 2; Zappa, 1; McGoogan wild pitch, Lorrain; 5; faits sur les buts, National 5, Crescent, 5.

AB. R. H. P. O. A. E.						
Heffernan, f.	5	1	2	1	1	0
Berry, s.s.	5	1	0	0	2	0
G. Miller, c.	5	0	3	9	2	0
Beaumont, 1b.	2	1	1	10	0	0
Palmer, p.	4	1	0	1	4	0
Doughouse, c.	4	0	1	1	2	0
Sheehan, 3b.	4	0	0	1	2	0
Larry, lf.	4	1	2	2	0	0
Hoose, cf.	3	1	1	2	1	0

AB. R. H. P. O. A. E.						
Reinhardt, 3b.	4	0	1	3	3	0
Lang, ss.	4	0	1	2	1	0
Pollock, 2b, rf.	4	0	1	0	0	1
Doughouse, c.	4	0	1	4	2	0
Nichols, lf.	3	0	0	4	1	0
Caveny, cf.	3	0	0	0	0	7
Jacobs, 1b.	3	0	0	0	0	0
Hart, cf.	1	0	0	1	1	1
Malien, cf.	2	0	0	1	0	0
Silverman, p.	3	0	2	1	2	0

AB. R. H. P. O. A. E.						
Reinhardt, 3b.	4	0	1	3	3	0
Lang, ss.	4	0	1	2	1	0
Pollock, 2b, rf.	4	0	1	0	0	1
Doughouse, c.	4	0	1	4	2	0
Nichols, lf.	3	0	0	4	1	0
Caveny, cf.	3	0	0	0	0	7
Jacobs, 1b.	3	0	0	0	0	0
Hart, cf.	1	0	0	1	1	1
Malien, cf.	2	0	0	1	0	0
Silverman, p.	3	0	2	1	2	0

AB. R. H. P. O. A. E.						
Reinhardt, 3b.	4	0	1	3	3	0
Lang, ss.	4	0	1	2	1	0
Pollock, 2b, rf.	4	0	1	0	0	1
Doughouse, c.	4	0	1	4	2	0
Nichols, lf.	3	0	0	4	1	0
Caveny, cf.	3	0	0	0	0	7
Jacobs, 1b.	3	0	0	0	0	0
Hart, cf.	1	0	0	1	1	1
Malien, cf.	2	0	0	1	0	0
Silverman, p.	3	0	2	1	2	0

AB. R. H. P. O. A. E.						
Reinhardt, 3b.	4	0	1	3	3	0
Lang, ss.	4	0	1	2	1	0
Pollock, 2b, rf.	4	0	1	0	0	1
Doughouse, c.	4	0	1	4	2	0
Nichols, lf.	3	0	0	4	1	0
Caveny, cf.	3	0	0	0	0	7
Jacobs, 1b.	3	0	0	0	0	0
Hart, cf.	1	0	0	1	1	1
Malien, cf.	2	0	0	1	0	0
Silverman, p.	3	0	2	1	2	0

AB. R. H. P. O. A. E.						
Reinhardt, 3b.	4	0	1	3	3	0
Lang, ss.	4	0	1	2	1	0
Pollock, 2b, rf.	4	0	1	0	0	1
Doughouse, c.	4	0	1	4	2	0
Nichols, lf.	3	0	0	4	1	0
Caveny, cf.	3	0	0	0	0	7
Jacobs, 1b.	3	0	0	0	0	0
Hart, cf.	1	0	0	1	1	1
Malien, cf.	2	0	0	1	0	0
Silverman, p.	3	0	2	1	2	0

AB. R. H. P. O. A. E.						
Reinhardt, 3b.	4	0	1	3	3	0
Lang, ss.	4	0	1	2	1	0
Pollock, 2b, rf.	4	0	1	0	0	1
Doughouse, c.	4	0	1	4	2	0
Nichols, lf.	3	0	0	4	1	0
Caveny, cf.	3	0	0	0	0	7
Jacobs, 1b.	3	0	0	0	0	0
Hart, cf.	1	0	0	1	1	1
Malien, cf.	2	0	0	1	0	0
Silverman, p.	3	0	2	1	2	0

AB. R. H. P. O. A. E.						
Reinhardt, 3b.	4	0	1	3	3	0
Lang, ss.	4	0	1	2	1	0
Pollock, 2b, rf.	4	0	1	0	0	1
Doughouse, c.	4	0	1	4	2	0
Nichols, lf.	3	0	0	4	1	0
Caveny, cf.	3	0	0	0	0	7
Jacobs, 1b.	3	0	0	0	0	0
Hart, cf.	1	0	0	1	1	1
Malien, cf.	2	0	0	1	0	0
Silverman, p.	3	0	2	1	2	0

AB. R. H. P. O. A. E.						
Reinhardt, 3b.	4	0	1	3	3	0
Lang, ss.	4	0	1	2	1	0
Pollock, 2b, rf.	4	0	1	0	0	1
Doughouse, c.	4	0	1	4	2	0
Nichols, lf.	3	0	0	4	1	0
Caveny, cf.	3	0	0	0	0	7
Jacobs, 1b.	3	0	0	0	0	0
Hart, cf.	1	0	0	1	1	1
Malien, cf.	2	0	0	1	0	0
Silverman, p.	3	0	2	1	2	0

AB. R. H. P. O. A. E.						
Reinhardt, 3b.	4	0	1	3	3	0
Lang, ss.	4	0	1	2	1	0
Pollock, 2b, rf.	4	0	1	0	0	1
Doughouse, c.	4	0	1	4	2	0
Nichols, lf.	3	0	0	4	1	0
Caveny, cf.	3	0	0	0	0	7
Jacobs, 1b.	3	0	0	0	0	0
Hart, cf.	1	0	0	1	1	1
Malien, cf.	2	0	0	1	0	0
Silverman, p.	3	0	2	1	2	0

AB. R. H. P. O. A. E.						
Reinhardt, 3b.	4	0	1	3	3	0
Lang, ss.	4	0	1	2	1	0
Pollock, 2b, rf.	4	0	1	0	0	1
Doughouse, c.	4	0	1	4	2	0
Nichols, lf.	3	0	0	4	1	0
Caveny, cf.	3	0	0	0	0	7
Jacobs, 1b.	3	0	0	0	0	0
Hart, cf.	1	0	0	1	1	1
Malien, cf.	2	0	0	1	0	0
Silverman, p.	3	0	2	1	2	0

COMMERCES ET FINANCES

LES BANQUES CANADIENNES LA MATNEE A LA BOURSE

LE COMPTE RENDU D'AVRIL FAIT RÉSSORTIR D'INTERESSANTES VARIATIONS DE L'ENSEMBLE DES RESSOURCES DE NOS ETABLISSEMENTS DE CREDIT.

Ottawa, 28. — L'administration des Finances vient de rendre public le rapport mensuel ordinaire des banques canadiennes, pour avril, lequel indique les variations suivantes par rapport au mois antérieur:

	Avril 1917	Ecart sur mars 1917
Circulation	\$145,550,619	— \$ 2,714,521
Dépôts à demande	471,312,285	+ 23,160,757
Id., d'épargne	874,948,724	+ 13,816,974
Id., au dehors	183,022,686	+ 12,769,324
Avances	880,523,897	+ 37,469,431
Id., au dehors	86,058,220	+ 2,506,995
Prêts à court terme	82,737,417	+ 6,258,709
Id., au dehors	159,156,054	+ 2,460,681
Espèces métalliques	74,390,447	+ 2,255,016
Billets du Dominion	132,804,036	+ 4,597,541
Reserve centrale (or)	41,150,000	+ 5,950,000
Passif global	1,863,043,067	+ 84,148,926
Actif global	2,108,496,350	+ 82,578,269

	Avril 1917	Ecart sur 1916
Circulation	\$145,550,619	+ \$ 26,317,289
Dépôts à demande	471,312,285	+ 69,251,330
Id., d'épargne	874,948,724	+ 126,588,767
Id., au dehors	183,022,686	+ 9,018,905
Avances	880,523,897	+ 102,759,215
Id., au dehors	86,058,220	+ 20,049,253
Prêts à court terme	82,737,417	+ 209,969
Id., au dehors	159,156,054	+ 12,009,611
Espèces métalliques	74,390,447	+ 8,053,888
Billets du Dominion	132,804,036	+ 14,675,783
Passif global	1,863,043,067	+ 279,119,483
Actif global	2,108,496,350	+ 283,114,708

	Avril 1917	Ecart sur 1916
Circulation	\$145,550,619	+ \$ 26,317,289
Dépôts à demande	471,312,285	+ 69,251,330
Id., d'épargne	874,948,724	+ 126,588,767
Id., au dehors	183,022,686	+ 9,018,905
Avances	880,523,897	+ 102,759,215
Id., au dehors	86,058,220	+ 20,049,253
Prêts à court terme	82,737,417	+ 209,969
Id., au dehors	159,156,054	+ 12,009,611
Espèces métalliques	74,390,447	+ 8,053,888
Billets du Dominion	132,804,036	+ 14,675,783
Passif global	1,863,043,067	+ 279,119,483
Actif global	2,108,496,350	+ 283,114,708

	Avril 1917	Ecart sur 1916
Circulation	\$145,550,619	+ \$ 26,317,289
Dépôts à demande	471,312,285	+ 69,251,330
Id., d'épargne	874,948,724	+ 126,588,767
Id., au dehors	183,022,686	+ 9,018,905</

LE CANADA A FAIT ASSEZ ET MEME TROP!

(Suite de la 4^{ème} page.)

a fait assez (oui, trop! s'il n'a pas fait assez, vas-y toi-même!). Si vous êtes logiques vous êtes contre tout enrôlement futur. Vous dites que Mgr Bruchési, que M. Borden, que M. Laurier se sont prononcés contre la conscription, c'est vrai, mais il est vrai aussi que tous nous pouvons changer nos idées, et que M. Borden a pu d'autant mieux le faire qu'il est allé en Europe et qu'il a vu sur place ce qui était nécessaire. Enfin si le Canada en a fait assez, vous voulez donc abandonner la France et la Belgique?

—Que faites-vous de l'Australie? rétorque M. Carignan.

«Il faut faire encore un peu d'efforts», continue M. Morey, et d'ailleurs la conscription est mal comprise, car la conscription est le moyen de conserver les hommes où ils sont nécessaires et d'envoyer les autres quelle que soit leur couleur politique...»

M. Morey, quoique parlant en assez bon français et très poliment, n'en eut pas moins à rencontrer quelques interruptions: il est même étonnant qu'il ait pu en dire autant, étant apparemment le seul de son opinion dans toute l'assemblée.

M. J. A. Robillard, recorder, dans une courte improvisation, lui donne la réplique; il fait remarquer que M. Borden n'a pas le droit d'imposer la conscription parce que la prorogation de pouvoirs qui lui fut accordée l'an passé, fut une prorogation conditionnelle, la condition étant que la conscription ne serait pas imposée; il fait ressortir combien elle serait désastreuse pour le pays au point de vue économique, et que ce serait nous enchaîner, et d'en faire plus: le pays a déjà été taxé au maximum de ce qu'il peut faire. Enfin il démontre que loin d'abandonner la France et la Belgique, c'est au contraire la meilleure et la plus efficace manière de leur venir en aide que de garder les bras au pays pour lui faire produire des vivres en quantités. Et d'ailleurs, lorsque les fois qu'on s'adresse à nous pour les œuvres d'outre-mer, nous donnons généreusement.

M. LE DEPUTE ASHBY

L'orateur suivant est M. Ashby, député à la législature. Bien que le député se trouve là où est le citoyen, il ne parle pas ce soir comme député mais comme citoyen.

Comme tel, donc, il se prononce contre la conscription, «qui est une mauvaise mesure et une mauvaise politique. Mais espérons que sir Wilfrid Laurier nous tirera de la comme il nous a toujours sauvés.

Sans doute nous ignorons les arguments du premier ministre pour établir la conscription. Aussi bien ne sommes-nous réunis ce soir que pour en discuter et combattre le principe; pour nous opposer à ce qu'on contraigne les Canadiens à aller se battre en pays étranger. Tout d'abord, nous avons besoin de nos gens ici pour nos industries et pour l'agriculture. Ensuite, nous sommes contraindre parce que c'est une injustice contre ceux qui ont signé leurs cartes du Service national: on nous a dit que cela n'avait rien à voir avec la conscription, on nous a trompés.

M. Ashby recommande lui aussi le calme, la modération, et insiste sur l'économie: «on gagne d'assez bons salaires, mais tout à tellement augmenté aujourd'hui qu'on n'a rien de plus à la fin de la semaine. Mettez de côté pour les jours mauvais qui s'en viennent.

«Nous ne connaissons pas l'opinion de la Popsition à Ottawa; il y a tout lieu de croire que les députés des deux partis sont débordés par l'immense travail de renseignement qui doit les occuper actuellement sur cette troublante question, mais nous aurons bientôt des détails. On dit que le bill ne sera pas discuté avant mardi, espérons que cette date sera encore retardée, et même que cette discussion n'aura pas de date fixe.

Sir Wilfrid Laurier a promis au début de la guerre que le Canada ferait tout dans la mesure de ses moyens pour aider les Alliés, et qu'il le ferait volontairement. Quel est maintenant son opinion?...

Il vit mon étonnement et reprit: «Je ne dirais pas tout cela devant des libres-penseurs, ils ne me comprendraient pas. Mais vous,

représentera comme il l'a toujours fait, et les élections démontreront qu'il est le meilleur homme pour prendre la direction des affaires.

Pour le présent, il faut protéger la jeunesse que ce bill vise principalement. Aussi bien je me déclare contre la conscription, et M. Descauries transmettra notre message dans ce sens à Ottawa.

M. LE DEPUTE DESCARRIES

Le député au fédéral du comté Jacques-Cartier prend alors la parole et dans un discours de facture ministérielle, expose son point de vue et la ligne de conduite qu'il prendra.

«Les hommes politiques des deux partis se sont tous jusqu'ici sur cette question de la conscription, et les hommes qui ont parlé de tout n'ont pas dit un mot sur ce sujet. M. Laurier lui-même n'a pas parlé, et vous demandez à votre député de se prononcer sur une loi qui vous enchaînera et qui vous forcera (nous n'en sommes pas!) à partir. Vous m'avez appelé. Je viens et je proclame sans crainte que je suis contre la conscription (salve d'applaudissements). Je ne le dis pas maintenant parce que la population se soulève contre cette mesure, mais parce que je l'ai dit déjà et que je ne change pas aujourd'hui. Dans mon adresse en réponse au discours du trône, j'avais dit que la conscription ne pouvait constituer un véritablement être imposée sans qu'une loi fut votée à ce sujet et que sûrement le parlement ne voterait pas une mesure qui changerait la loi organique de notre pays sans la soumettre préalablement à l'approbation du peuple.

Il n'est pas besoin de conscription.

Dans l'exercice de sa liberté, le Canada a donné au-delà de 400,000 de ses enfants; s'il est nécessaire 100,000 autres les suivront volontairement.

Le premier ministre vient de représenter le Canada dans la conférence impériale qui est devenue un véritable parlement impérial; être représenté dans ce parlement est un honneur qu'on mérite les sacrifices du Canada. Et nous aurons notre représentant à la table où se décidera la paix: nous l'aurons gagné, nous aurons payé le droit d'être représenté dans cette assemblée qui décidera de notre sort après la guerre. Et le premier ministre verra à ce que rien ne soit changé dans notre situation impériale.

Nous ne connaissons pas encore le texte de la loi de conscription, non, mais nous connaissons le principe, il s'agit de décider si ce gouvernement, on après lui, n'importe quel gouvernement, a le droit d'établir la conscription sans consulter le peuple, sans le consentement du peuple. Voilà la question. Le reste n'est qu'un détail: savoir à quel âge s'appliquera la loi; quels seront les cas de dispenses, etc., tout cela ce sont des détails. Il s'agit du principe. Voulez-vous consentir à la conscription, après que le peuple a si magnanimement coopéré comme le parlement, à aider l'Angleterre et les Alliés? Après que des louanges nous ont été adressées de tous les points de l'univers pour la part que nous avons faite; après que le peuple a donné 400,000 hommes et plus; va-t-on maintenant nous contraindre, et nous arracher par violence nos fils, et priver de force l'impôt du sang sur nous? Non! nous n'y pouvons consentir.

Ce serait en contradiction avec ce qui a été fait, avec nos intérêts comme avec nos traditions.

Ce serait vouloir faire participer de force le Canada à toutes les guerres de l'Empire.

Nous n'allons pas abandonner la France, ni la Belgique, nous n'allons pas cesser l'enrôlement. Nous voulons continuer à aider l'Angleterre et la France, nous irons nous battre pour elles en hommage, mais non comme des esclaves.

On s'est plaint de l'enrôlement dans cette province; mais le record n'est qu'il n'a pas été conduit comme on aurait dû le faire. Ils sont venus nous enrôler en nous insultant, en nous traitant de lâches. Ce n'est pas ainsi qu'ils nous enrôleront. Lâches!... Nous ne l'avons jamais été. Qu'on nous attaque, que les Allemands essayent de mettre le pied sur le sol de la province, et l'on verra si nous sommes des lâches.

Que l'on s'y prenne de la bonne manière et si nous sommes des lâches nous aurons besoin des pays, nous trouverons largement assez d'hommes pour maintenir les cadres des quatre divisions que nous avons au front.

mademoiselle, il n'y a qu'à vous regarder pour savoir que vous comprendrez. Je me suis permis de vous parler, parce que je connais bien M. l'ingénieur.

—Ah! —C'est un homme qui a l'estime de tout le monde. Depuis qu'il est ici, il a fait plus de bien que nombre de gens qui habitent le pays depuis toujours. Sa mère aussi est une brave femme. C'est du bon monde, enfin!

Il ne s'agit pas de parler contre l'Angleterre ou contre le premier ministre. Il ne faut pas traîner dans l'arène politique cette question qui touche à nos libertés; ce serait le moyen de perdre votre liberté. Elevez-vous au-dessus de tout cela. Donnons-nous la main pour revendiquer nos droits et nos libertés, et pour ne pas faire de révolution.

L'Angleterre, direz-vous, cherche à établir la conscription dans ses colonies: pouvez-vous l'en blâmer? Elle cherche son intérêt. C'est une grande nation, admirable dans ses desseins; elle est animée d'un grand esprit de patriotisme; elle veut le triomphe pour elle: nous ne pouvons pas l'en blâmer. Aussi bien, si nous protestons, c'est uniquement parce que nous ne voulons pas sacrifier nos libertés à nous et que nous ne voulons pas nous laisser enlever nos enfants.

Vous m'avez appelé; vous avez demandé mon opinion; je suis venu, j'ai répondu, et je continuerai en Chambre à parler comme je l'ai fait ici. Car devant l'opinion unanime de Lachine et des environs je puis juger que cette opinion est la même à St-Laurent, à Ste-Genève, à l'Île Bizard et dans les autres places du comté.

Du reste, les protestations ne sont pas limitées à la province: mes informations me permettent de dire qu'il s'en fait ailleurs. On a levé 400,000 volontaires. On dit qu'on ne peut plus en trouver. N'est-ce pas une preuve que le peuple trouve qu'on a assez fait? comment pourrait-on croire qu'un référendum serait favorable à la conscription? Ce que le peuple ne donne pas volontairement, veut-il qu'on le lui prenne de force? Non, évidemment.

En prenant cette position, je tue peut-être ma carrière politique, mais je préfère cela et me retirer avec honneur en emportant le respect de mes concitoyens. Je me suis prononcé et je voterai contre la conscription. (Appl.) Le comté et le pays ont mon opinion et je la maintiendrai.

M. Carignan remercie les orateurs, en particulier M. Descauries à qui il remet une copie des résolutions adoptées par l'assemblée, lesquelles ont été proposées par les anglais et canadiens-français, et invite de nouveau les citoyens au calme, et à se retirer chez eux sans manifestations bruyantes qui n'entreraient à rien autre qu'à nous décrier près de nos adversaires.

Ces conseils furent écoutés. Un petit groupe de jeunes était bien disposé à faire un peu de bruit dans les rues, mais ils ne réussirent pas à entraîner l'assistance.

CONTINUONS L'AGITATION

(Suite de la 4^{ème} page.)

sincères et ne voulaient que nous prendre par surprise.

M. Albert Saint-Martin, qui parle ensuite, proteste énergiquement contre toute mesure de coercition et conseille à ses auditeurs de ne pas se laisser enrôler de force.

M. Paul Lafortune, qui parle ensuite, rejette le blâme de la situation présente sur sir Robert Borden et sir Wilfrid Laurier. Il prêche la modération, disant que les Canadiens-français ne sont pas les seuls à s'opposer à la conscription; les Anglais sont avec eux, et même plusieurs journaux anglais du Canada.

M. Albert Saint-Martin proteste énergiquement contre toute mesure de coercition et conseille à ses auditeurs de ne pas se laisser enrôler de force. Mieux vaut un homme vivant qu'un lion mort. Si on menace de vous fusiller, ce sera le moment de monter si vous êtes lâches ou des hommes. Si vous êtes lâches, vous vous soumettez et consentez à devenir des assassins; si vous êtes des hommes, et que vous ne veuillez pas être des assassins, dites-leur de vous tuer tout de suite plutôt que d'attendre à plus tard. Il n'y a que les capitalistes qui profitent des guerres. Les Canadiens canadiens n'ont pas de laideur contre les ouvriers allemands ou autrichiens, qu'ils ne connaissent pas. Les affaires de l'Angleterre ne sont pas les affaires du Canada, et c'est méfiant de dire que sir Robert Borden et sir Wilfrid Laurier ont demandé le consentement du peuple pour entrer en guerre et aller à la boucherie.

M. H. Mathurin parle de la vie chère et proteste contre le gouvernement qui n'a rien fait pour améliorer la situation et qui, sans mandater le peuple, veut forcer les Canadiens à donner leur vie pour l'Angleterre.

«vrai, que je le comprenais, et il ne dissimula pas ses sentiments pour les esprits de bas étage qui, au Croisé comme partout, s'efforcent de modifier par leurs journaux, leurs mensonges et leurs moqueries la mentalité d'une foule de braves gens.

«Nous ne sommes pas instruits, me dit-il, mais nous ne sommes pas aussi bêtes qu'ils le croient. D'ailleurs, eux aussi, allez! sont des ignorants malgré leurs belles phrases! Leurs sottises ne valent pas nos vieilles idées. Quand je vois des jeunes gens, venus on ne sait d'où, se moquer de la religion, je me tiens à quatre pour ne pas leur flanquer ma main sur la face. Ça fait pitié, vraiment!

«Vous savez que l'exemple vient de haut... La forme diffère seulement... et encore!

«C'est bien triste, mademoiselle; mais cela ne durera pas toujours. —Espérons-le, dis-je, en lui tendant la main. Si vous le voulez bien, nous causerons de nouveau ensemble, quand je reviendrai sur la jetée.

«Voilà un ami qui n'est pas bête, me disais-je en m'en allant; ma pensée et lui-même s'harmonisaient avec cette ravissante soirée. La lumière s'était encore atté-

QU'AVONS NOUS A FAIRE DANS CETTE GUERRE?

(Suite de la 4^{ème} page.)

viendrait le temps de discuter les questions fédérales, je ne ferais pas à mon devoir. Quelles que soient les conséquences de mon attitude, je déclare que je suis ici pour rendre justice à ma race et dire tout ce que j'ai dans le cœur. Je serai avec ceux qui luttent jusqu'à la fin. J'ai raison de croire que les chefs conservateurs canadiens - français vont démissionner car j'ai toujours cru qu'ils ont au cœur, comme moi, l'amour de leur pays. Mais s'ils restent attachés au picotin plutôt qu'à leur race, je les dénoncerai; et si je ne le faisais pas, vous pourriez m'accuser d'avoir manqué à une promesse des plus sacrées.

DISCOURS DE M. LAVERGNE

La foule acclame les courageuses paroles de M. Amyot, et salue par une ovation, M. Armand Lavergne, qui est le dernier orateur de l'assemblée.

M. Lavergne commence par rappeler comment les biceps qui veulent aujourd'hui nous imposer la conscription, ont trahi leur mandat en 1911. La question, alors, était la même qu'aujourd'hui, seulement la presse d'alors, comme celle d'aujourd'hui, sauf qu'elle a changé de couleur, disait que nous voulions faire pleurer les femmes et les enfants en leur faisant voir le spectre de la conscription. On disait, continue M. Lavergne, que nous n'étions pas sérieux et des fous. Le principe dénoncé en 1911 était le même qu'aujourd'hui; il avait assés réllection de vingt-sept députés. Si ces députés étaient restés indépendants au lieu de se vendre à la crèche, nous ne serions pas dans la position où nous sommes. Il s'agit aujourd'hui comme alors de savoir si le Canada doit participer aux guerres impériales dans lesquelles il n'a rien à dire. La conscription n'est qu'une question secondaire, conséquence de ce premier principe. En 1899, nous avons mis la main dans l'engrenage en envoyant 1,000 hommes au Sud-africain, en 1914, nous y avons mis le bras, et aujourd'hui c'est tout le corps qui y passe. Qui est-ce qui était des visionnaires? Sont-ce ceux qui dénoncent cette politique ou ceux qui occupent et qu'ils leur donneraient des ponts, des places et du patronage? Cela s'est toujours pratiqué depuis que nous avons eu nos libertés. Le plan de lord Durham de fermer la bouche des Canadiens avec du patronage s'accomplit. Nous sommes les premiers coupables et nous n'avons qu'à nous frapper la poitrine. Nous avons vendu notre droit d'innocence pour un plat de lanillies. C'est pourquoi il faut tant d'efforts pour le racheter.

En 1911, poursuit M. Lavergne, nous avions battu la marine Laurier, mais nous n'aurions pas dû nous arrêter là. Nous devions encore dénoncer les partisans de la contribution. Au lieu de cela, nous les avons réélus et comblés d'honneur. Et aujourd'hui, on nous dit que le peuple a consenti à cette politique de participation qui nécessite maintenant la conscription. Il n'est resté qu'une petite minorité pour protester.

On nous demande aujourd'hui 100,000 hommes: demain on demandera 200,000, et après-demain, 300,000. Nous n'avons pas affaire là-dessus? L'Angleterre nous a-t-elle consultés avant de se battre? Non, M. Asquith avait déclaré à sir Joseph Ward que la direction des affaires impériales était une prérogative impériale dont l'Angleterre ne se départirait jamais. A ce compte, nous avons, nous les prérogatives coloniales, et tant qu'on ne nous trouvera pas dignes de partager les responsabilités des affaires de l'Empire, seule obligation reste de défendre le Canada. Nous n'avons même pas ce devoir: nous l'avons assumé en 1867 pour dégrader l'échiquier anglais, et l'Angleterre a reconnu que c'était une charité que nous lui faisons. Si l'Angleterre veut se battre avec l'Allemagne, parce que celle-ci peut faire plus de commerce qu'elle, cela ne nous regarde pas. Je dis que c'est une trahison. Advenant un conflit entre l'Angleterre et le Canada, l'Allemagne mieux traitée par l'Angleterre que de trahir le Canada.

On nous dit que les Anglais nous ont donné nos libertés. Ça n'est pas vrai. Nous les avons conquises avec le sang de nos pères et de nos martyrs et si l'Angleterre n'avait pas eu peur des Etats-Unis, elle ne nous les aurait pas accordés. On n'a qu'à voir comment elle traite l'Irlande et les Indes où 19 millions d'Hindous sont morts de faim, de 1890 à 1900. Je suis sujet britannique, lorsque, au pied du phare, je m'approchais d'André.

«J'ai attendu longtemps, me dit-il. Et ma mère n'est pas avec vous?

«Elle a craint que les vagues ne passent par-dessus la jetée, dis-je en montrant la mer unie comme un miroir.

«Vous a-t-elle parlé?

«Parlé de quoi?

«Bien! je vois qu'elle n'a rien dit. On nous a adressé pour vous une demande en mariage: M. Barat. —Je n'en suis pas étonnée, j'avais remarqué sa sympathie.

«Comment le trouvez-vous?

«Fort bien.

«Vous m'en voyez très heureux, Jacqueline. Sa fortune n'égale pas la vôtre, mais c'est un homme distingué, un travailleur, considération capitale, à mon sens, pour le bonheur futur d'une femme.

«C'est également mon avis... M. Barat me paraît posséder toutes les qualités qui peuvent plaire à une jeune fille.

«Alors la question sera promptement réglée.

«Quelle question?

«Mais votre mariage avec lui, Jacqueline?

«Il y a une distance énorme entre le mariage et l'opinion favora-

La grande vente annuelle de costumes du printemps

DE

P. Lafrance & Cie, limitée

Vient de commencer et attirera, comme les années passées, une grande foule de dames désireuses de se procurer

A MOITIÉ PRIX

un JOLI COSTUME DU PRINTEMPS.

Inutile d'insister sur l'importance de cette vente, car toutes les dames qui connaissent la Maison Lafrance, savent que lorsqu'il s'agit d'une vente à rabais, on est toujours certain de trouver de véritables réductions.

Aujourd'hui c'est la vente des Costumes du Printemps et on en trouvera en quantité dans tous les tissus et styles à la mode et valant de \$27.50 à \$75.00.

POUR LA MOITIE DU PRIX

P. Lafrance & Cie, limitée

184 RUE SAINT-DENIS

(En face de l'Université Laval) Montréal.

Provinces de Québec, District de Montréal, Cour Supérieure, No 1687. — William R. Hobbs, gérant, de la cité et du district de Montréal, demandeur, vs Harry Brougham Gordon, autrefois de la cité de Westmount, dans le district de Montréal, et maintenant de lieux inconnus, défendeur. Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois. Montréal, 25 mai 1917.

Provinces de Québec, District de Montréal, Cour Supérieure, No 1687. — William R. Hobbs, gérant, de la cité et du district de Montréal, demandeur, vs Harry Brougham Gordon, autrefois de la cité de Westmount, dans le district de Montréal, et maintenant de lieux inconnus, défendeur. Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois. Montréal, 25 mai 1917.

Provinces de Québec, District de Montréal, Cour Supérieure, No 1687. — William R. Hobbs, gérant, de la cité et du district de Montréal, demandeur, vs Harry Brougham Gordon, autrefois de la cité de Westmount, dans le district de Montréal, et maintenant de lieux inconnus, défendeur. Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois. Montréal, 25 mai 1917.

Provinces de Québec, District de Montréal, Cour Supérieure, No 1687. — William R. Hobbs, gérant, de la cité et du district de Montréal, demandeur, vs Harry Brougham Gordon, autrefois de la cité de Westmount, dans le district de Montréal, et maintenant de lieux inconnus, défendeur. Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois. Montréal, 25 mai 1917.

Provinces de Québec, District de Montréal, Cour Supérieure, No 1687. — William R. Hobbs, gérant, de la cité et du district de Montréal, demandeur, vs Harry Brougham Gordon, autrefois de la cité de Westmount, dans le district de Montréal, et maintenant de lieux inconnus, défendeur. Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois. Montréal, 25 mai 1917.

Provinces de Québec, District de Montréal, Cour Supérieure, No 1687. — William R. Hobbs, gérant, de la cité et du district de Montréal, demandeur, vs Harry Brougham Gordon, autrefois de la cité de Westmount, dans le district de Montréal, et maintenant de lieux inconnus, défendeur. Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois. Montréal, 25 mai 1917.

Provinces de Québec, District de Montréal, Cour Supérieure, No 1687. — William R. Hobbs, gérant, de la cité et du district de Montréal, demandeur, vs Harry Brougham Gordon, autrefois de la cité de Westmount, dans le district de Montréal, et maintenant de lieux inconnus, défendeur. Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois. Montréal, 25 mai 1917.

Provinces de Québec, District de Montréal, Cour Supérieure, No 1687. — William R. Hobbs, gérant, de la cité et du district de Montréal, demandeur, vs Harry Brougham Gordon, autrefois de la cité de Westmount, dans le district de Montréal, et maintenant de lieux inconnus, défendeur. Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois. Montréal, 25 mai 1917.

Provinces de Québec, District de Montréal, Cour Supérieure, No 1687. — William R. Hobbs, gérant, de la cité et du district de Montréal, demandeur, vs Harry Brougham Gordon, autrefois de la cité de Westmount, dans le district de Montréal, et maintenant de lieux inconnus, défendeur. Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois. Montréal, 25 mai 1917.

Provinces de Québec, District de Montréal, Cour Supérieure, No 1687. — William R. Hobbs, gérant, de la cité et du district de Montréal, demandeur, vs Harry Brougham Gordon, autrefois de la cité de Westmount, dans le district de Montréal, et maintenant de lieux inconnus, défendeur. Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois. Montréal, 25 mai 1917.

Provinces de Québec, District de Montréal, Cour Supérieure, No 1687. — William R. Hobbs, gérant, de la cité et du district de Montréal, demandeur, vs Harry Brougham Gordon, autrefois de la cité de Westmount, dans le district de Montréal, et maintenant de lieux inconnus, défendeur. Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois. Montréal, 25 mai 1917.

Provinces de Québec, District de Montréal, Cour Supérieure, No 1687. — William R. Hobbs, gérant, de la cité et du district de Montréal, demandeur, vs Harry Brougham Gordon, autrefois de la cité de Westmount, dans le district de Montréal, et maintenant de lieux inconnus, défendeur. Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois. Montréal, 25 mai 1917.

Provinces de Québec, District de Montréal, Cour Supérieure, No 1687. — William R. Hobbs, gérant, de la cité et du district de Montréal, demandeur, vs Harry Brougham Gordon, autrefois de la cité de Westmount, dans le district de Montréal, et maintenant de lieux inconnus, défendeur. Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois. Montréal, 25 mai 1917.

Provinces de Québec, District de Montréal, Cour Supérieure, No 1687. — William R. Hobbs, gérant, de la cité et du district de Montréal, demandeur, vs Harry Brougham Gordon, autrefois de la cité de Westmount, dans le district de Montréal, et maintenant de lieux inconnus, défendeur. Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois. Montréal, 25 mai 1917.

Provinces de Québec, District de Montréal, Cour Supérieure, No 1687. — William R. Hobbs, gérant, de la cité et du district de Montréal, demandeur, vs Harry Brougham Gordon, autrefois de la cité de Westmount, dans le district de Montréal, et maintenant de lieux inconnus, défendeur. Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois. Montréal, 25 mai 1917.

Provinces de Québec, District de Montréal, Cour Supérieure, No 1687. — William R. Hobbs, gérant, de la cité et du district de Montréal, demandeur, vs Harry Brougham Gordon, autrefois de la cité de Westmount, dans le district de Montréal, et maintenant de lieux inconnus, défendeur. Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois. Montréal, 25 mai 1917.

Provinces de Québec, District de Montréal, Cour Supérieure, No 1687. — William R. Hobbs, gérant, de la cité et du district de Montréal, demandeur, vs Harry Brougham Gordon, autrefois de la cité de Westmount, dans le district de Montréal, et maintenant de lieux inconnus, défendeur. Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois. Montréal, 25 mai 1917.

Provinces de Québec, District de Montréal, Cour Supérieure, No 1687. — William R. Hobbs, gérant, de la cité et du district de Montréal, demandeur, vs Harry Brougham Gordon, autrefois de la cité de Westmount, dans le district de Montréal, et maintenant de lieux inconnus, défendeur. Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois. Montréal, 25 mai 1917.

Provinces de Québec, District de Montréal, Cour Supérieure, No 1687. — William R. Hobbs, gérant, de la cité et du district de Montréal, demandeur, vs Harry Brougham Gordon, autrefois de la cité de Westmount, dans le district de Montréal, et maintenant de lieux inconnus, défendeur. Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois. Montréal, 25 mai 1917.

Provinces de Québec, District de Montréal, Cour Supérieure, No 1687. — William R. Hobbs, gérant, de la cité et du district de Montréal, demandeur, vs Harry Brougham Gordon, autrefois de la cité de Westmount, dans le district de Montréal, et maintenant de lieux inconnus, défendeur. Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois. Montréal, 25 mai 1917.

Provinces de Québec, District de Montréal, Cour Supérieure, No 1687. — William R. Hobbs, gérant, de la cité et du district de Montréal, demandeur, vs Harry Brougham Gordon, autrefois de la cité de Westmount, dans le district de Montréal, et maintenant de lieux inconnus, défendeur. Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois. Montréal, 25 mai 1917.

Provinces de Québec, District de Montréal, Cour Supérieure, No 1687. — William R. Hobbs, gérant, de la cité et du district de Montréal, demandeur, vs Harry Brougham Gordon, autrefois de la cité de Westmount, dans le district de Montréal, et maintenant de lieux inconnus, défendeur. Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois. Montréal, 25 mai 1917.

Provinces de Québec, District de Montréal, Cour Supérieure, No 1687. — William R. Hobbs, gérant, de la cité et du district de Montréal, demandeur, vs Harry Brougham Gordon, autrefois de la cité de Westmount, dans le district de Montréal, et maintenant de lieux inconnus, défendeur. Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois. Montréal, 25 mai 1917.

Provinces de Québec, District de Montréal, Cour Supérieure, No 1687. — William R. Hobbs, gérant, de la cité et du district de Montréal, demandeur, vs Harry Brougham Gordon, autrefois de la cité de Westmount, dans le district de Montréal, et maintenant de lieux inconnus, défendeur. Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois. Montréal, 25 mai 1917.

Provinces de Québec, District de Montréal, Cour Supérieure, No 1687. — William R. Hobbs, gérant, de la cité et du district de Montréal, demandeur, vs Harry Brougham Gordon, autrefois de la cité de Westmount, dans le district de Montréal, et maintenant de lieux inconnus, défendeur. Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois. Montréal, 25 mai 1917.

Provinces de Québec, District de Montréal, Cour Supérieure, No 1687. — William R. Hobbs, gérant, de la cité et du district de Montréal, demandeur, vs Harry Brougham Gordon, autrefois de la cité de Westmount, dans le district de Montréal, et maintenant de lieux inconnus, défendeur. Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois. Montréal, 25 mai 1917.

Provinces de Québec, District de Montréal, Cour Supérieure, No 1687. — William R. Hobbs, gérant, de la cité et du district de Montréal, demandeur, vs Harry Brougham Gordon, autrefois de la cité de Westmount, dans le district de Montréal, et maintenant de lieux inconnus, défendeur. Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois. Montréal, 25 mai 1917.

Provinces de Québec, District de Montréal, Cour Supérieure, No 1687. — William R. Hobbs, gérant, de la cité et du district de Montréal, demandeur, vs Harry Brougham Gordon, autrefois de la cité de Westmount, dans le district de Montréal, et maintenant de lieux inconnus, défendeur. Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois. Montréal, 25 mai 1917.

Provinces de Québec, District de Montréal, Cour Supérieure, No 1687. — William R. Hobbs, gérant, de la cité et du district de Montréal, demandeur, vs Harry Brougham Gordon, autrefois de la cité de Westmount, dans le district de Montréal, et maintenant de lieux inconnus, défendeur. Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois. Montréal, 25 mai 1917.

Provinces de Québec, District de Montréal, Cour Supérieure, No 1687. — William R. Hobbs, gérant, de la cité et du district de Montréal, demandeur, vs Harry Brougham Gordon, autrefois de la cité de Westmount, dans le district de Montréal, et maintenant de lieux inconnus, défendeur. Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois. Montréal, 25 mai 1917.

Provinces de Québec, District de Montréal, Cour Supérieure, No 1687. — William R. Hobbs, gérant, de la cité et du district de Montréal, demandeur, vs Harry Brougham Gordon, autrefois de la cité de Westmount, dans le district de Montréal, et maintenant de lieux inconnus, défendeur. Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois. Montréal, 25 mai 1917.

Provinces de Québec, District de Montréal, Cour Supérieure, No 1687. — William R. Hobbs, gérant, de la cité et du district de Montréal, demandeur, vs Harry Brougham Gordon, autrefois de la cité de Westmount, dans le district de Montréal, et maintenant de lieux inconnus, défendeur. Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois. Montréal, 25 mai 1917.

Provinces de Québec, District de Montréal, Cour Supérieure, No 1687. — William R. Hobbs, gérant, de la cité et du district de Montréal, demandeur, vs Harry Brougham Gordon, autrefois de la cité de Westmount, dans le district de Montréal, et maintenant de lieux inconnus, défendeur. Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois. Montréal, 25 mai 1917.

FEUILLETON DU "DEVOIR"

ILLUSION MASCULINE

par

JEAN DE LA BRÈTE

(Suite.)

—Toujours quand je viens ici je pense à celui qui nous a donné des choses si belles,

TROIS ÉCHECS DES TEUTONS

LES POILUS REPOUSSENT L'EN-
NEMI EN CHAMPAGNE. — UN
VIF BOMBARDEMENT EST SI-
GNALE DEVANT VERDUN. —
RAID HEUREUX DES FRAN-
ÇAIS EN ALSACE. — GRANDE
ACTIVITÉ AÉRIENNE.

Paris, 28. — Les Allemands ont dirigé trois attaques, la nuit dernière et ce matin, en Champagne, dans la région du Casque, du Téton et du mont Blond. Les Français ont repoussé toutes ces attaques, annonce le ministère de la Guerre.

Les Allemands bombardent violemment les positions françaises dans la région du Mont Homme et de la Côte 304 à Verdun.

Un détachement français a pénétré dans la deuxième ligne ennemie, dans les environs d'Uffholtz, en Alsace, et y a trouvé plusieurs morts. Il y a ramené des prisonniers. Voici le texte du bulletin:

En Champagne, pendant la nuit, l'ennemi a renouvelé deux fois ses attaques contre le Casque et le Téton. Nous l'avons complètement repoussé. Une troisième tentative faite ce matin contre le mont Blond n'a pas eu plus de succès, et nous l'avons arrêtée par notre tir.

Sur le front de Verdun, dans la région de la côte 304 et du Mont Homme, l'artillerie ennemie a été très active. En Alsace, dans le voisinage d'Uffholtz, l'un de nos détachements a pénétré dans la deuxième ligne allemande, observant la présence de plusieurs morts et ramenant des prisonniers. Rien à signaler sur le reste du front.

Il y a eu une très grande activité aérienne, hier et ce matin. Des avions ennemis ont lancé des bombes dans les régions de Baccarat, de Nancy, de Pont-Saint-Vincent, sans causer de dommages importants. Nos escadrilles ont fait de nombreuses sorties, dans le cours desquelles elles ont jeté environ 7,000 kilogrammes (15,400 livres) de projectiles sur les établissements militaires et les chemins de fer de l'ennemi, en particulier en Champagne et dans la région de Chonville. Nous avons abattu 9 machines ennemies et en avons contraint 2 autres à atterrir dans nos lignes. D'autres sérieusement avariés ont dû descendre en arrière des lignes allemandes.

BULLETIN ANGLAIS

Londres, 28. — Bulletin officiel d'aujourd'hui:

Hier soir, nous avons repoussé des détachements d'incursion de l'ennemi, au nord-ouest de Cherisy et au sud de Lens.

Par notre fusillade et le tir de nos mitrailleuses, nous avons infligé plusieurs pertes à l'ennemi et avons fait des prisonniers. Nous avons opéré avec succès des coups de main au nord d'Armentières et dans le voisinage de Wysschaete. Nos troupes ont atteint la ligne d'appui des Allemands et ont fait 20 ou 30 prisonniers.

BERLIN ANNONCE DES GAINS.

Berlin, 28. — Les troupes allemandes ont capturé hier, une ligne de tranchées françaises, le long du Poelbergh et du Keilberg, au sud de Moronvillers, en Champagne, et ont fait 250 prisonniers, dit le rapport officiel d'aujourd'hui.

Vers minuit, les Allemands ont repoussé plusieurs compagnies anglaises par une contre-attaque, à l'ouest de Wysschaete. Pendant la nuit, des combats opiniâtres ont eu lieu sur les deux bords de la rivière Sensée. Dans ce secteur, les Anglais ont dirigé de vaines attaques et ont subi de grandes pertes.

Les aviateurs allemands ont abattu 12 avions et 2 ballons captifs.

POUR GRAND'PRÉ

C'est mercredi soir qu'aura lieu au Monument national la grande soirée de sympathie acadienne organisée par la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal. Nos lecteurs en connaissent déjà le programme, très simple: allocution du président de la Saint-Jean-Baptiste, M. Victor Morin, conférence de M. l'abbé Groulx sur le site et les événements de Grand'Pré, allocution de M. Henri Bourassa.

Tous ceux de nos lecteurs qui peuvent voudront assister à cette réunion. Il s'agit à la fois d'aider à l'érection d'un monument à Grand'Pré, une réplique probable-ment de la chapelle où furent enfermés les vieux Acadiens avant la dispersion, et de donner à nos frères d'Acadie un témoignage public de sympathie.

L'occasion ne saurait être plus belle. Sachons en profiter.

Le temps qu'il fera

AVERSES LOCALES

MAXIMUM ET MINIMUM

Aujourd'hui maximum . . . 57

Minimum . . . 45

Demain maximum . . . 68

Minimum . . . 55

Baromètre

8 heures a.m. . . 29.94; 11 heures a.m. . . 29.96; 1 heure p.m. . . 29.85.

DEMAIN, MARDI 29 MAI

SAINT-ÉTIENNE, MADE-
LAINE, DE PÂLE,
VIERGE

Lever du soleil . . . 4.15

Coucher du soleil . . . 7.30

Lever de la lune . . . 8.32

Coucher de la lune . . . 9.15

Pleine lune, le 5 juin, à 8 heures 13 minutes du matin.

HULL EST À SON TOUR PLACARDÉ

Ottawa, 28. — Sur les murs des édifices des principales rues de Hull, on a collé, hier soir, des affiches portant les mots: "A bas la conscription." Plusieurs automobiles qui ont lancé dans la rue les affiches jetées dans leurs machines ont été quelque peu rudement malmenées par une bande d'environ 40 jeunes gens qui procédaient à l'affichage. La police n'a pas opéré d'arrestation.

UNE DÉCLARATION DE KERENSKY

ELLE FAIT RESSORTIR LES DROITS DES SOLDATS ET EN MEME TEMPS RAPPELLE À CEUX-CI QUELS SONT LEURS DEVOIRS.

Pétrograd, 27, par voie de Londres, 28. — M. Kerensky, ministre de la Guerre, a fait une déclaration, faisant ressortir, conformément à un paragraphe de la déclaration du gouvernement provisoire, les droits des soldats. Cette déclaration, faite sous forme d'ordre du jour, comprend 18 paragraphes. Le plus important accordé aux soldats est une liberté complète de conscience et d'opinions politiques, sous tous rapports, et les autorise à s'habiller en civil quand ils ne sont pas en service. Le 12e paragraphe abolit le salut obligatoire et le rend facultatif. Le 14e paragraphe stipule qu'aucun soldat ne peut être puni sans procès, mais ajoute que pendant les opérations de guerre, les commandants ont le droit de prendre toutes les mesures répressives, même le recours à la force armée contre leurs subordonnés qui refusent d'exécuter leurs ordres.

M. Kerensky a déclaré au cours d'un appel adressé à l'armée: "Que l'armée et la marine les plus libres du monde, prouvent que la liberté est une garantie de force et non de faiblesse, qu'elles forment une nouvelle discipline de fer et augmentent la puissance de combat du pays. Rappelez-vous que quiconque regarde en arrière, fait halte, ou se retire perdra tout, et n'oubliera pas que si vous ne défendez pas l'honneur, la liberté et la dignité du pays, vos noms seront maudits. La volonté du pays doit débarrasser le pays et le monde des transgresseurs et des usurpateurs. Tel est le devoir élevé que vous devez remplir."

MM. SIFTON ET MANN DANS LE CABINET?

Ottawa, 28. — Le Citizen donne cours à la rumeur que M. Borden prendrait ses nouveaux ministres en dehors de la Chambre et que sir Clifford Sifton serait l'un des premiers à être appelé à faire partie du cabinet. On parle aussi de sir Donald Mann, du Nord-Canadien.

13,000 ITALIENS SONT FAITS PRISONNIERS

DÉPUIS LE COMMENCEMENT DE LA BATAILLE SUR LE CARSO.

Londres, 28. — Le bulletin officiel d'hier de Vienne rapporte que depuis le 23 mai, les Autrichiens ont fait prisonniers 250 officiers sur le plateau de Carson et plus de 7,000 soldats. En tout, depuis le commencement de la bataille, ils se sont emparés de 13,000 Italiens non blessés. Au nord de la vallée de Vipaveco, sauf un assaut rapidement repoussé dans le voisinage du mont Vodice, il n'y a eu que des duels d'artillerie d'intensité variable. Entre Jamiano et la mer, la lutte a été vive, et plusieurs hauteurs ont rapidement changé de mains, pendant la journée. Les retranchements des Autrichiens sont restés intacts. A Fajti et dans les environs de Castagnavizza, le combat a cessé devant les tranchées avancées des Autrichiens.

LES MACHINISTES DANS LE MOUVEMENT

Ottawa, 28. — M. McClelland, vice-président de l'Association internationale des machinistes, est venu organiser à Ottawa le congrès annuel de cette association ouvrière. Il a déclaré que la conscription des hommes n'est pas acceptable si l'on n'y ajoute toutes les autres ressources du pays. Les délégués de plusieurs villes se réuniront jeudi, dans la capitale, pour étudier cette question.

M. PARADIS AU CONSEIL LÉGISLATIF

Québec, 28. — On croit que le successeur de feu M. Dubord au Conseil législatif sera M. P.-J. Paradis, organisateur du parti libéral à Québec. M. Paradis aurait abandonné la position de commissaire des incendies à Québec avec la certitude d'être nommé au Conseil législatif.

A nos dépositaires

Tous nos dépositaires qui veulent des numéros additionnels du "Devoir" feraient bien de nous en prévenir, en téléphonant à l'administration du journal, de 9 heures à midi. De la sorte, ils s'éviteront des ennuis et s'assureront un meilleur service de livraison.

LES FRANÇAIS À STOCKHOLM

LES SOCIALISTES FRANÇAIS TIENNENT UN CONGRÈS DE DEUX JOURS — QUELLE DÉCISION PRENDRA-T-ON AU SUJET DE L'ENVOI DE DÉLÉGUÉS AU CONGRÈS INTERNATIONAL DE SUÈDE?

Paris, 28. — Le conseil national du parti socialiste français a ouvert un congrès de 2 jours aujourd'hui. L'intérêt se porte surtout sur la décision que le conseil va prendre au sujet de l'envoi de délégués français au congrès international socialiste de Stockholm. La majorité dans une résolution présentée par M. Pierre Renaudel, délégué et approuvée par MM. Marius Sémblat, Jules Guesde, et autres chefs socialistes, refuse de prendre part au congrès de Stockholm. La minorité a présenté aussi une résolution et propose au parti d'envoyer des délégués au congrès. Elle exprime l'espoir qu'on empêchera la conclusion d'une paix séparée par la Russie. Cette résolution s'élève contre les indemnités de guerre et suggère un référendum en Alsace-Lorraine, touchant le sort de cette province.

Une troisième résolution de délégués de la haute Garonne propose un compromis par lequel on convoquerait une réunion internationale des socialistes pour porter jugement sur les responsabilités relatives à l'origine de la guerre et sur les conditions de paix.

L'arrivée de délégués russes, MM. Moutet et Cachin, a considérablement modifié l'hostilité affichée au début de la séance envers le congrès international socialiste, par le conseil national du parti socialiste français. M. Moutet a déclaré que les socialistes russes désirent convoquer un congrès régulièrement constitué de l'Internationale et suggèrent que les socialistes français acceptent la proposition, au moins en principe.

M. Cachin a dit que lors de son séjour à Stockholm, il a eu une entrevue avec les délégués hollandais et des pays scandinaves qui lui ont remis une longue série de questions transmises aux différents partis socialistes mais qui n'est pas encore parvenue au parti français. Ces questions ont trait aux problèmes suivants: les annexions et les indemnités, le droit des peuples à disposer de leur destinée, l'établissement d'une ligne de nations par le moyen d'ententes internationales sur la liberté des mers, les colonies et les nationalités; une enquête sur la responsabilité du déclenchement de la guerre et sur le châtiment international à infliger aux coupables.

UNE RÉPUBLIQUE EN ALLEMAGNE?

DES ALLEMANDS QUI HABITENT LES ETATS-UNIS FORMENT UNE ORGANISATION A NEW-YORK POUR DEPOSER LE KAISER.

New-York, 28. — Les Allemands ont formé une organisation appelée les "Amis de la république allemande", et dont l'objectif est la déposition du kaiser et l'établissement d'une république allemande. Voilà la nouvelle annoncée hier soir. L'organisation a établi son siège social et a adressé un appel à tous les Allemands, leur demandant de seconder sa propagande.

Voici un extrait de cet appel rédigé en anglais et en allemand: "Les événements en Allemagne font clairement pressager un soulèvement semblable à celui qui s'est produit en Russie, voici quelques mois. Des voyageurs récemment arrivés d'Allemagne racontent que le mouvement républicain se propage rapidement.

"La situation devient évidemment malcommode pour l'autocratie allemande, bien que celle-ci affecte d'être calme et sans préoccupation. Le levain russe lève en Allemagne."

M. D'HELLENCOURT VA DÉMISSIONNER?

Québec, 28. — La rumeur veut que M. d'Hellecourt, directeur du "Soleil", donne sa démission, cette semaine, à cause d'une divergence d'opinion avec les chefs libéraux sur la question de la conscription.

M. d'Hellecourt serait en faveur de la conscription et aurait désapprouvé l'attitude de sir Wilfrid Laurier quand il dit que rien ne justifiait un tel changement dans la politique traditionnelle du Canada.

LA MORT DE McDERMOTT

Le coroner MacMahon a tenu une enquête, ce matin, sur la mort de John McDermott, dont nous racontions les circonstances dans une autre colonne.

Plusieurs témoins de l'affaire ont été entendus et ont raconté comment la chose s'est passée.

L'enquête a été ajournée à après-demain; d'autres témoins seront une auto. Transporté inconscient à l'hôpital Général, la petite victime expirait ce matin. Le coroner fera une enquête.

ENFANT TUÉ PAR UNE AUTOMOBILE

Hier après-midi, un bambin du nom d'Arthur Laplante, âgé de 13 ans, demeurant chez ses parents, au No 453 rue Fullum, a été frappé par une auto. Transporté inconscient à l'hôpital Général, la petite victime expirait ce matin. Le coroner fera une enquête.

L'ALLEMAGNE CONTRE LE BRÉSIL

Rio de Janeiro, 28. — Suivant le journal "Noticia", on affirme dans les cercles diplomatiques que l'Allemagne va déclarer la guerre au Brésil, d'ici à 2 ou 3 jours.

PRECAUTIONS DU GÉNÉRAL WILSON!

Le général Wilson a déclaré hier que vu la situation actuelle, il retenait les troupes qui devaient être envoyées dans les camps, soit plusieurs détachements d'artillerie et le corps médical. Le général Wilson a expliqué que pour réprimer les troubles, il est préférable d'avoir des soldats des armées expéditionnaires canadiennes, et c'est pourquoi il retenait ces hommes ici, comme mesure de précaution.

LA RÉCLAME EST PERMISE

LE JUGE ALLARD REJETTE LA DEMANDE D'INJUNCTION DU COLLEGE DES DENTISTES CONTRE LA "FRANCO-AMERICAN MEDICAL INSTITUTE".

Ce matin, en cour de pratique, M. le juge Allard a rendu jugement sur la demande d'injonction interloutoire du Collège des Chirurgiens-dentistes de la province de Québec pour forcer la Franco-American Medical Institute à cesser la pratique de l'art dentaire et à supprimer ses annonces dans les journaux.

Se rendant aux prétentions de Me G. Desautels, avocat de la défenderesse que le Collège des Chirurgiens-dentistes n'avaient pas plus le droit d'empêcher la Franco-American Medical Institute de pratiquer la profession de dentiste que le Collège des médecins d'essayer par le même moyen, d'empêcher un marchand de vendre des membres artificiels, ou un opticien, des lunettes, la cour a maintenu le plaidoyer de la défense, ajoutant, conformément à une autre alléguation de la contestation que fit la défenderesse de la requête du demandeur, que la procédure à suivre n'est pas l'injonction interloutoire, dans le cas actuel, mais une action ordinaire en cour supérieure ou la mise en accusation des directeurs de la Franco-American Medical Institute devant un tribunal de police pour infraction à la loi. L'argument de la défenderesse, que le but et le résultat de la pratique qu'elle faisait de la profession de dentiste, ainsi que des réclames qu'elle faisait dans les journaux, étaient de faire diminuer le coût de la vie, comptés aussi parmi les motifs de la décision du tribunal.

Me Alphonse Décarie, avocat du Collège des Chirurgiens-dentistes, a déclaré, après que le jugement fut rendu, qu'il porterait la cause en appel.

LES CHEVALIERS DE COLOMB S'AGITENT

Nous tenons de source très sûre que les Chevaliers de Colomb canadiens-français se préparent à lancer un grand mouvement pour mettre à la raison le grand chevalier O'Meara qui, à Ottawa, poursuit actuellement M. Genest. Les sociétaires français sont très motivés et sont résolus à exercer une grande pression en haut lieu.

UNE MOTION DE M. SAM GENEST

LE TRIBUNAL PREND LA CHOSE EN DÉLIBÉRE APRES AVOIR ENTENDU LES AVOCATS DES DEUX PARTIES.

Toronto, 28. — Le juge Hugh Kelly a entendu, à midi, la motion de M. Samuel Genest, d'Ottawa, pour annuler la motion faite pour envoyer M. Genest en prison. M. Fraser représentait M. Belcourt. Il alléguait certaines irrégularités techniques de rédaction en demandant le rejet de la motion d'emprisonnement qui ne présente pas plus d'alternative. L'action de M. Genest n'a pas été un mépris de cour et ne devrait pas entraîner une peine aussi sévère, que la perte de la liberté. M. Genest n'a jamais été partie à une action, dit M. Fraser, et c'est la commission scolaire qui est l'objet de la procédure. Me W. N. Tilley occupait pour MM. MacKell et O'Meara et défendait la rédaction de la motion primitive.

M. le juge Kelly prit sous étude la motion d'annulation en avisant M. Tilley qu'il y aurait des frais à payer si l'interrogatoire des témoins continue à Ottawa au cas où la motion d'annulation serait accordée. La demande du renvoi à Ottawa de l'audition des autres procédures n'a pas été accordée à M. Fraser mais l'audition a été remise à la semaine d'ici, à Toronto, sujet à la décision du tribunal en cas d'annulation des motions O'Meara et MacKell.

LE BILL BORDEN ENCORE REMIS

Ottawa, 28. — Le bill Borden sur la conscription ne viendra pas demain devant la Chambre. Les explications du premier ministre seront faites le jour du débat jeudi ou vendredi.

ILS S'EN VONT

Lauriers et Feuilles d'érable, le dernier volume de vers l'Albert Lozeau, est en train de s'épuiser. Il n'en reste que quelques centaines d'exemplaires à l'auteur. Avis à ceux qui ont retardé à se procurer cet ouvrage. Il se vend, au Devoir et dans les bonnes librairies, 50 sous l'exemplaire, 55 sous par la poste.

LA LIBERTÉ DE PAROLE

LE MAIRE REÇOIT MAL UNE SUGGESTION DE M. ROSS AU SUJET DES ASSEMBLÉES DE PROTESTATIONS. — ON NE S'ENTEND PAS CHEZ NOS EDILES. — NOTES DIVERSES.

M. Ross, commissaire de police, vient de suggérer à ses collègues de mettre un terme aux assemblées de protestations qui se font depuis quelques jours par tout la ville. Apuyé par MM. Aimer et Villeneuve, le maire lui a tout simplement répondu que ce serait retourner 500 ans en arrière puisque "le peuple se désistait des privilèges qu'il a obtenus à force de lutter."

— Mais je ne veux tout simplement pas empêcher des troubles, dit M. Ross.

— Les troubles, remarque le maire, ne sont causés que par les parades dans les rues; aussi je vais avertir le public de les cesser immédiatement.

Mais quant aux assemblées, je vous déclare franchement que je suis en faveur, ajoute le maire. La liberté de parole existe toujours même en temps de guerre. M. Ross, c'est leur droit, aux citoyens, de protester dans des réunions publiques. Il ne faut pas jouer au kaiser. Au reste, ce serait épouvantable si on empêchait les assemblées. Est-ce que vous avez envie de tout faire passer qu'on a d'agents de police dans Montréal? Qu'on ne provoque personne et tout le monde sera tranquille."

Le maire a aussi ajouté des paroles très acerbes contre le premier ministre du Canada, relativement à "sa promesse de 500,000".

DESACCORD CHEZ LES ECHEVINS

Les échevins ne s'entendent pas, paraît-il, au sujet de la nouvelle nomination des commissaires d'école; ce désaccord aurait pour résultat de retarder encore cette dernière jusqu'à mercredi prochain.

Quant à la question de la conscription, il y a divergence d'opinion chez nos édiles; pendant que les uns se disent certains que le conseil votera contre le bill du gouvernement, les autres soutiennent qu'on se tiendra bien tranquille, à cause des événements sérieux (?) qui vous se passer d'ici quelques heures à Montréal.

LES ONTARIENS SE REVEILLENT

LES UNIONS OUVRIÈRES D'ONTARIO SONT OPPOSEES A LA CONSCRIPTION — LE CONSEIL EXECUTIF DE LA O. L. E. A. VEUT LES BAILLONNER.

Londres, Ont., 26. — (De notre correspondant). — "La question de conscription est sur le tapis, et nous devrions la discuter. Nous ignorons les détails du plan du gouvernement, mais nous en savons le principe. Pourquoi l'exécutif essaye-t-il donc de cacher la question de la conscription? (Ecoutez! Ecoutez!) C'est une mesure qui affecte la liberté des jeunes gens du Canada. Elle peut être bonne, mais nous avons le droit de la discuter."

Telles sont les remarques de M. Keen, délégué ouvrier de Brantford à la convention annuelle de l'Ontario Labor Educational Association, réunie ici, vendredi dernier, devant la détermination évidente du comité exécutif de ne pas laisser discuter la question de la conscription. L'assemblée, tant au cours de la séance qu'après, a témoigné ouvertement son opposition à tout projet de service obligatoire.

D'après les remarques des délégués, il était apparent que les unions ouvrières de toutes les parties de la province sont fortement opposées à la mesure.

Finalement, sur proposition des membres de l'exécutif, il fut décidé de laisser la question entre les mains du Congrès des métiers et du Travail qui se réunira en convention spéciale à Ottawa, le premier juin, et qui fera part de sa décision au gouvernement fédéral.

LES CULTIVATEURS N'EN VEULENT PAS

Ottawa, 28. — Les directeurs des United Farmers of Ontario ont réclaté un référendum au sujet de la conscription à leur assemblée de samedi à Toronto. Ils déclarent que la conscription serait radicalement à l'encontre de la politique traditionnelle du Canada. Une résolution a été envoyée au gouvernement fédéral à l'Assemblée des Unionistes au Labor Temple, dimanche, M. James Simpson, s'est déclaré favorable à l'organisation d'une manifestation en face de l'hôtel de ville pour protester contre le coût exorbitant des vivres. Il a été question de la conscription, aussi M. Simpson a déclaré qu'il dirigerait la manifestation même si c'est à l'encontre de la loi.

Où acheter demain

(Enregistré conformément à la loi du Parlement du Canada, par L.-P. Deslongchamps, au Ministère de l'Agriculture.)

Vallières

Rugs de \$12.50
15.00 et 18.00

Angle S-Catherine et Montcalm

Nous offrons en vente, demain, de 9 à 11 heures, 28 rugs en tapestry, bonne qualité, jolis patrons pour boudoir, salle à manger et chambre à coucher, grandeurs: de 2 1/4 x 3, 3 x 3, et 3 x 3 1/2. Spécial pour demain, de 9 à 11 heures \$10.00

TEL. EST 4510

Depuis 30 ans

RABAIS SPECIAUX

Le Magasin du Peuple
447 EST, SAINTE-CATHERINE.

COMPLETS LAVABLES pour garçons, 3 à 8 ans. En duck rayé bleu et blanc, brun et blanc, guingam fan-taisie, toile beige unie. Val de \$1.50 à \$2.00, pour —Au premier.

Cinéma PASSE-TEMPS Cinéma

LUNDI, MARDI, MERCREDI, JEUDI
LA GRANDE PRODUCTION

La Fiancée du soldat

Interprétée par LOUISE CLAU

Cette vue a été tirée du célèbre roman: L'Ange de l'Armée Française. Ces scènes se passent à Marseille, à Paris et dans les tranchées.

SPECIAL: Le Tour du Monde de Gaumont, nous montre cette semaine, les châteaux de la Loire, France.

EN AVANT! ET À L'ATTAQUE!

CE SONT LES PAROLES DU GÉNÉRAL ALEXIEFF À SES TROUPES. — TOUTES LES FACTIONS POLITIQUES S'UNISSENT POUR RÉPETER L'APPEL PATRIOTIQUE DU MINISTRE KERENSKY.

Pétrograd, 27, via Londres, 28. — Toutes les factions politiques, les organisations, les conseils et même les chefs socialistes, sauf ceux de l'extrême-gauche, s'unissent pour répéter l'appel du ministre de la guerre Kerensky aux armées et applaudir à l'ordre du jour: "En avant!" Il reste à savoir de quelle façon l'armée accueillera cette nouvelle exhortation au patriotisme et à défendre la liberté nouvellement conquise de la Russie.

Les représentants, non seulement du gouvernement, mais aussi des soldats, ont fait des efforts constants durant les deux derniers mois, pour faire comprendre à l'armée que cesser la guerre ne constituerait pas seulement une trahison envers les Alliés, mais amènerait inévitablement la perte de tout ce qui a été gagné par la révolution. On croit que ce dernier appel, appuyé par tous les éléments de la société, mettra l'armée à même de réaliser la situation.

Tous les commandants ont uni leurs appels à ceux du ministre de la guerre. Tous appuient sur la nécessité. Tous appuient sur la nécessité de faire comprendre à l'armée que cesser la guerre ne constituerait pas seulement une trahison envers les Alliés, mais amènerait inévitablement la perte de tout ce qui a été gagné par la révolution. On croit que ce dernier appel, appuyé par tous les éléments de la société, mettra l'armée à même de réaliser la situation.

REUNION DES ENTENTISTES

Madrid, 27, par voie de Paris. — La réunion depuis longtemps attendue des ententistes de Madrid a eu lieu, ce matin, place des Turos. La foule qu'on évalue à 25,000 personnes a montré un grand enthousiasme. Les autorités avaient prohibé une contre-manifestation des germanophiles, pour prévenir des désordres possibles. Les orateurs comprenaient tous les chefs du parti progressiste. L'assemblée s'est terminée par une résolution demandant au premier ministre de proclamer les sympathies du pays envers les Alliés. Un homme a tiré sur le député républicain Alejandro Lerroux, le blessant.

Decès

BOULE — A Montréal, le 27 mai 1917, à l'âge de 91 ans, est décédé Dame Veuve Pauline Pigeon, en son domicile, 15, rue Saint-Denis, à 7 heures 15. Le convoi funèbre partira de la demeure de son gargon, No 183 rue Desmarcières, à 7 heures, pour se rendre à l'église paroissiale, où les obsèques seront célébrées à 8 heures, au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de sa sépulture. La famille prie de ne pas envoyer de fleurs. Les amis sont priés d'y assister, sans autre invitation.

WILLIE LAFRANCE EST CHAMPION

Le champion des damistes Lafrance a gagné la partie jouée hier après-midi, avec M. Rhéaume. Cet